



HAL
open science

Saintes/Mediolanum, cité des Santons et Bordeaux/Burdigala, cité des Bituriges Vivisques : destins croisés

Louis Maurin, Alain Bouet, Eneko Hiriart, Guilhem Landreau, Christophe Sireix, Dominique Tardy

► To cite this version:

Louis Maurin, Alain Bouet, Eneko Hiriart, Guilhem Landreau, Christophe Sireix, et al.. Saintes/Mediolanum, cité des Santons et Bordeaux/Burdigala, cité des Bituriges Vivisques : destins croisés. Gallia - Archéologie des Gaules, 2015, La naissance des capitales de cités en Gaule Chevelue, 72 (1), pp.53-77. 10.4000/gallia.1411 . hal-01731349

HAL Id: hal-01731349

<https://hal.science/hal-01731349v1>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Saintes/Mediolanum, cité des Santons et Bordeaux/Burdigala, cité des Bituriges Vivisques

Destins croisés

Louis MAURIN, Alain BOUET, Eneko HIRIART, Guilhem LANDREAU,
Christophe SIREIX et Dominique TARDY

Mots-clés. Agglomérations préromaines, villes gallo-romaines.

Résumé. En raison de leurs « destins croisés », une seule étude réunit Saintes (Mediolanum) et Bordeaux (Burdigala) pour présenter leur passage sous la domination romaine. Depuis un quart de siècle, les recherches archéologiques et numismatiques ont permis de croire qu'au moment où éclata la guerre des Gaules, leur histoire était liée, ce qu'ont paru confirmer certaines interprétations des silences de César dans les causes du conflit qui l'opposa aux Helvètes. Divers indices ont conduit à avancer qu'à l'époque les Santons ambitionnaient d'exercer leur mainmise sur Bordeaux, considéré comme le débouché de l'isthme gaulois, mais ils sont encore fragiles. Les recherches archéologiques récentes montrent que les deux villes avaient des origines bien différentes : Bordeaux apparaît depuis 600 av. J.-C. environ comme un comptoir commercial sur la rive gauche de la Gironde ; Mediolanum est peut-être née, et dès avant la guerre, du déplacement sur la rive gauche de la Charente de l'oppidum des Santons, sans doute situé jusqu'alors à Pons. Ce peuple figure parmi les grands vaincus de la conquête césarienne : l'étendue de son territoire aurait été amoindrie vers le sud et – ce qui peut être tenu pour très vraisemblable – les Romains constituèrent de ce côté une puissance nouvelle, celle des Bituriges Vivisques déracinés du Berry et déplacés sur l'estuaire ; le petit emporium de Bordeaux fut leur capitale. Auguste constitua en cité les Bituriges Vivisques comme les Santons, et leurs chefs-lieux furent ornés d'un sanctuaire du culte impérial. Les institutions politiques y sont semblables ; les inscriptions montrent que, marquées pour la forme d'un cachet gaulois, elles assurent le pouvoir de l'ancienne classe dominante ralliée à Rome.

Dans la génération qui suit la guerre, Mediolanum et Burdigala connaissent un brusque développement sous des aspects voisins. Les deux villes s'épanouissent à l'époque augustéenne, et leur essor est parallèle dans la première moitié du 1^{er} s. apr. J.-C. pour ce que nous en savons, avant tout dans l'établissement d'un plan d'urbanisme et la construction d'équipements pour le confort et la salubrité (aqueducs, fontaines) ; cela n'a rien d'original dans la Gaule

romaine. L'empreinte culturelle de l'époque de l'Indépendance est nettement plus prononcée à Saintes, alors que cette ville jouit, des deux dernières décennies avant notre ère jusqu'au milieu du 1^{er} s., d'une importante parure architecturale proprement romaine qui lui donne un éclat incomparable par rapport à sa voisine et aux autres cités de la nouvelle province d'Aquitaine.

Keywords. Pre-Roman settlements, Gallo-Roman towns.

Abstract. Because of their 'intertwined destinies' this single study unites Saintes (Mediolanum) and Bordeaux (Burdigala) to discuss how they passed under Roman domination. For a quarter-century archaeological and numismatic research has led us to believe that at the time of the outbreak of the Gallic War their histories were linked, something apparently confirmed by some interpretations of Caesar's silences about the causes of his conflict with the Helvetii. Various indications have led to the belief that at that time the Santones had ambitions to exercise power over Bordeaux, considered the outlet of the Gallic isthmus, but these were as yet unstable. Recent archaeological research has shown that the two cities had very different origins. Bordeaux originated around 600 BC as a trading-post on the left bank of the Gironde; Mediolanum perhaps originated, and this before the Gallic War, in the movement to the left bank of the Charente of the oppidum of the Santones, until then doubtless situated at Pons. This people figures amongst the great losers from the Caesarian conquest; the extent of their territory was reduced in the south and – as seems to be very probable – the Romans created next to them a new power, that of the Bituriges Vivisci, uprooted from the Berry and transferred to the estuary; the little emporium of Bordeaux was their capital. Augustus constituted the Bituriges Vivisci a civitas, like the Santones, and their capitals were ornamented with sanctuaries of the imperial cult. Their political institutions were similar; inscriptions show that, whilst bearing the stamp of Gallic form, they perpetuated the power of the former ruling class, now allied to Rome. In the generation that followed the Gallic War both Mediolanum and Burdigala saw rapid development in similar aspects. Both cities

flourished in the Augustan period and, so far as can be seen, their growth was in parallel in the first half of the 1st century AD., above all in the establishing of an urban layout and the construction of structures for convenience and health (fountains, aqueducts); though none of this is that distinctive for Roman Gaul. The cultural imprint of the period of Independence was clearly more

pronounced at Saintes, and from the last twenty years BC to the middle of the 1st century AD this city benefited from a properly Roman suite of major architectural embellishments which gave it a glamour unrivalled by its neighbour or by the other civitates of the new province of Aquitania.

Translation: Cécile TUARZE

Jusqu'à la paix romaine consécutive à la guerre des Gaules, les sources textuelles ne donnent pas le nom du chef-lieu des Santons, pas plus qu'elles ne mentionnent les Bituriges Vivisques et leur capitale. Strabon est le premier à faire connaître les deux villes et il semble donner à celle des Santons un lustre plus grand qu'au comptoir de commerce (*emporion*) de *Bourdigalla* (Bordeaux) ; à suivre sa description du sud-ouest de la Gaule, les Santons forment une sorte de trait d'union entre les Aquitains (les peuples du sud de la Garonne) et les Gaulois, et il précise alors que « la ville des Santons est *Mediolanion* » (4.2.1-C189-190,25). De fait, les inscriptions, le décor d'architecture, les monuments, donnent à Saintes un éclat incomparable à l'époque julio-claudienne par rapport à sa voisine, même s'il faut tenir compte de la relativité des témoignages livrés par l'archéologie¹. Ces derniers sont cependant de premier ordre et c'est aussi à eux que l'on doit de connaître un peu du passé pré-romain de chacune des deux villes, et les liens qu'elles semblent avoir tissés entre elles. Les recherches actuelles révèlent peu à peu ces origines, si importantes pour tenter d'éclairer le contexte historique dans lequel naquirent les agglomérations que Rome choisit comme capitales des deux grands peuples de l'estuaire girondin.

SAINTE ET BORDEAUX : LES ORIGINES

Quelles sont les origines de Saintes ? Sur cette question se sont opposées deux problématiques. L'une, plus traditionnelle, fait de *Mediolanum* la capitale des Santons de l'époque de La Tène ; plus récemment, on a pu avancer qu'elle avait succédé comme telle à Pons dans la première moitié du 1^{er} s. av. J.-C. Selon l'autre, Saintes est une création proprement romaine, intervenue au lendemain de la conquête césarienne.

Quelles sont les origines de Bordeaux ? Ici, l'enquête a mis en évidence, surtout depuis un demi-siècle, que vers la fin de la Protohistoire le destin de cette agglomération, déjà ancienne, semblait étroitement lié à ses voisins du nord, les Santons.

PONS ET SAINTE : LES DONNÉES ARCHÉOLOGIQUES

Poser la question des origines de Saintes, c'est s'interroger sur le rôle de capitale des Santons durant l'Indépendance qu'on lui a traditionnellement attribué parce qu'elle l'a tenu sous l'Empire romain. Plusieurs agglomérations pré-romaines ont été identifiées en pays santonnais et leur connaissance progresse, surtout grâce à l'archéologie préventive (fig. 1). On recense ainsi des villages ouverts, à Muron (La Couture), Barzan (le

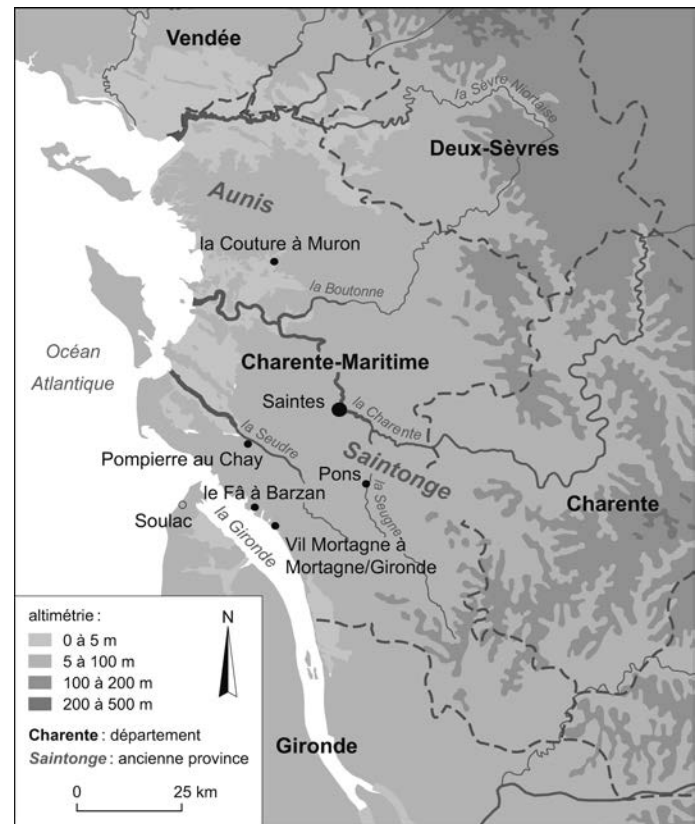


Fig. 1 - Les agglomérations de la fin de l'âge du Fer (La Tène D) en Saintonge (DAO : G. Landreau, Inrap).

Fâ), Le Chay (Pompierre) et des agglomérations fortifiées à Vil-Mortagne (commune de Mortagne-sur-Gironde) et à Pons. Vil-Mortagne correspond sans doute à un *oppidum* à dominante artisanale et commerçante, dont la vocation maritime s'affiche comme une des composantes majeures (Landreau, Maratier, 2008 ; Lemaître, Sanchez, 2009). En raison de ses fortifications, l'*oppidum* de Pons, situé au cœur de la Saintonge, retient davantage l'attention dans le cadre de la présente recherche.

L'OPPIDUM DE PONS

L'agglomération protohistorique de Pons a été présentée de longue date comme la place centrale possible des Santons (Maurin, 1978, p. 27 note 1 et p. 36-41)². Les travaux actuels vont dans ce sens. À la fin du second âge du Fer, l'éperon naturel au confluent de la Seugne et de la Soute est le siège d'un *oppidum* d'une centaine d'hectares. Il est fermé vers le nord

2. Voir aussi Maurin, 1999, p. 219-223. L. Julien-Laferrière a attiré le premier l'attention sur la levée de la Dague (Julien-Laferrière, Musset, 1879-1892, t. I, p. 42, note 2). Mais le véritable inventeur de Pons préromain est L. Lassarade qui a donné la synthèse de ses recherches archéologiques in Lassarade, 1986.

1. Sur Saintes, un bilan des questions évoquées ici a été publié dans Tranoy, 2004 ; pour Bordeaux, Barraud, Sireix, 2010.

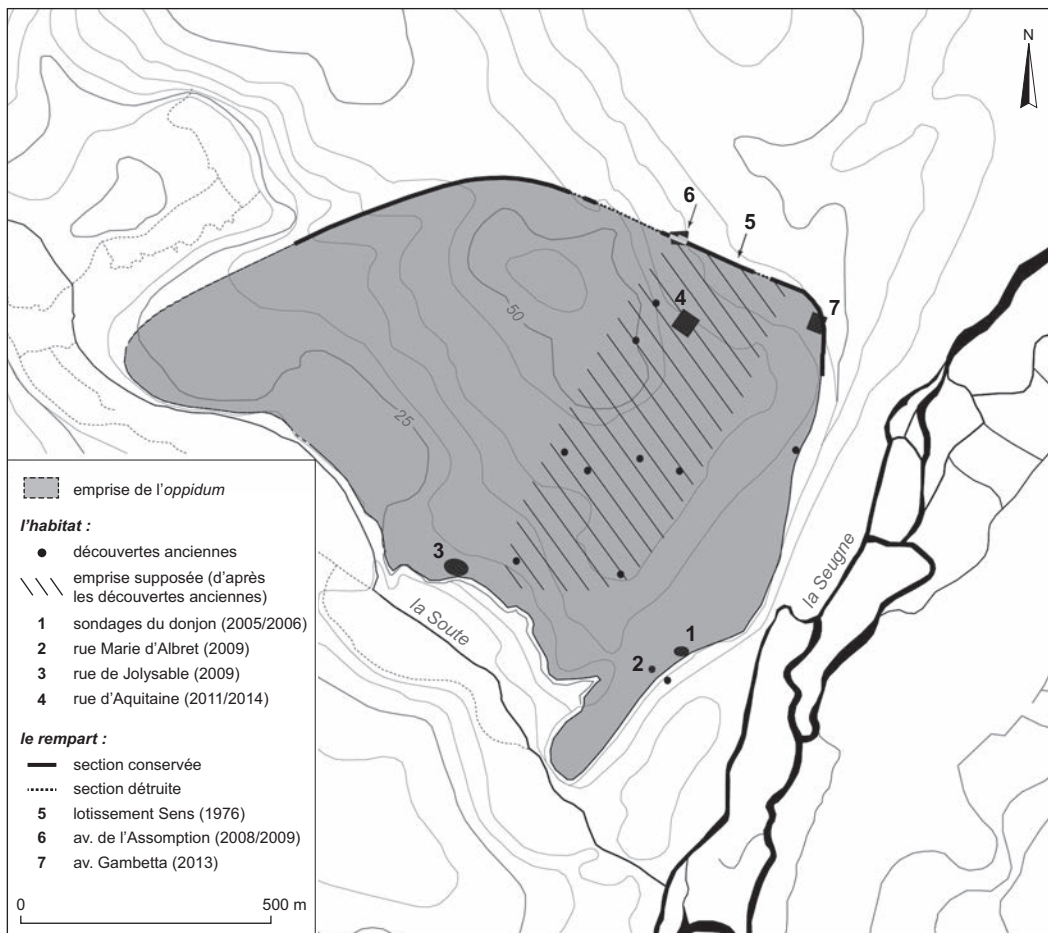


Fig. 2 - Plan général de l'oppidum de Pons et localisation des principales découvertes pour la fin de l'âge du Fer : en gris foncé, les opérations récentes, de 2005 à 2014 (DAO : G. Landreau, Inrap).

par un rempart encore perceptible par endroits sous la forme d'une levée de terre monumentale (Maurin, 1999, p. 220-221). L'occupation dans la ville gauloise est connue par des découvertes anciennes, essentiellement mobilières (Lassarade, 1986 ; Landreau, 2009) et quelques opérations récentes à l'emplacement du Château (fig. 2, n° 1) ou plus au nord, rue d'Aquitaine (fig. 2, n° 4) et avenue Gambetta (fig. 2, n° 7). L'habitat aggloméré ainsi délimité devait occuper une superficie d'environ 15 hectares à l'intérieur de l'oppidum. Sa chronologie couvre une grande partie du II^e s. et les premières décennies du I^{er} s. av. J.-C. (Landreau, 2012).

Les fouilles préventives réalisées à l'angle des avenues de l'Assomption et de Versailles (fig. 2, n° 6) ont permis d'appréhender précisément l'architecture de la fortification et sa chronologie (Landreau, Houdusse, 2009). Un premier rempart a été érigé au cours de La Tène D1b (vers 120-90 av. J.-C.). C'est un mur en terre mesurant 6,50 m d'épaisseur, armé de poutres de bois disposées à l'horizontale et possédant un parement en pierre sur ses deux faces. Il est doublé par un fossé extérieur de 8 m de largeur pour 3,50 m de profondeur. Cette fortification est réaménagée durant LT D2a (vers 90-60 av. J.-C.) : une rampe d'accès est implantée contre le parement arrière tandis que le fossé est en grande partie comblé. Ce second rempart, plus épais que le précédent, est doté d'un nouveau parement avant empiétant sur l'ancien fossé. Des inhumations sont alors mises en place *extra muros*, au pied de la fortification (Houdusse, Landreau, 2010).

D'après la documentation actuellement disponible, cet oppidum apparaît comme la plus importante agglomération fortifiée du territoire santonn, du milieu du II^e s. jusque dans les premières décennies du I^{er} s. On peut donc envisager d'y voir le chef-lieu des Santons à cette époque. La faiblesse des données à l'approche du milieu du I^{er} s. av. J.-C. (LT D2b) suggère que le centre de pouvoir avait été déplacé de Pons vers Saintes au moment de la conquête, ou même un peu auparavant.

SAINTES

S'il en a été ainsi, on devrait alors trouver à Saintes la preuve d'une occupation pendant le deuxième quart du I^{er} s. av. J.-C. Précisément, des témoignages du I^{er} s. antérieurs à la guerre des Gaules ont été identifiés sur plusieurs sites, mais les données chronologiques restent encore limitées. On en fait cependant mention ici en attendant la publication des contextes les plus précoces qui ont été reconnus, notamment à l'école Émile-Combes (étude par J.-L. Hillairet) et « Ma Maison » (G. Landreau, à paraître³) (fig. 3). Le site naturel,

3. Communication au Congrès international de Nyon, 14-17 mai 2015 (voir *infra*, bibliographie). Cette étude s'insère dans le Projet collectif de recherche (PCR, en cours) intitulé *Limites et périphéries de Saintes antique : évolution topographique entre le I^{er} siècle a.C. et le V^e siècle p.C.*, coordonné par J.-Ph. Baigl, ingénieur Inrap, B. Maratier, conservateur du Musée Archéologique de Saintes et M. Perrin, directrice de l'Atelier du Patrimoine de Saintonge.

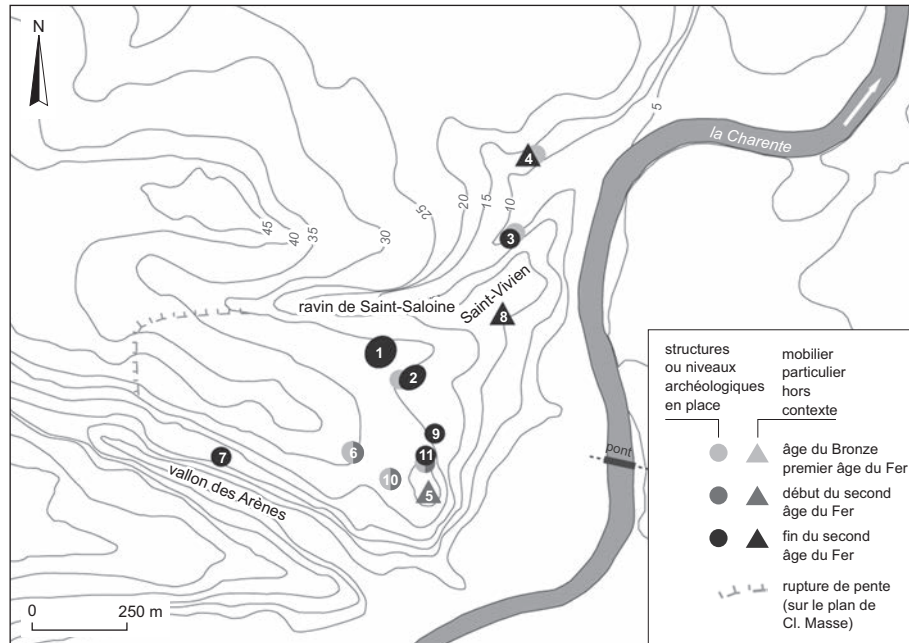


Fig. 3 – Saintes, localisation des découvertes de l'âge du Fer (jusque vers 30 av. J.-C.) sur fond de carte topographique de la ville : 1, « Ma Maison », établissement des Petites Sœurs des Pauvres ; 2, école Émile Combes ; 3, 10 rue Port-la-Rousselle ; 4, ateliers municipaux ; 5, site Saint-Louis (ancien hôpital) ; 6, rue Pallu-de-la-Barrière ; 7, rue Bourignon ; 8, Collège René Caillé (ancien hôpital de la Marine) ; 9, le Bastion ; 10, place du 11 Novembre ; 11, la Providence (d'après Landreau, 2009, p. 277, fig. 32).

où l'on verrait volontiers le dessin d'un *oppidum*, invitait depuis longtemps les Santons de l'époque contemporaine à donner à leur ville des origines gauloises ; ces études reprennent cette hypothèse en la fondant sur un examen approfondi des sources archéologiques.

Le site naturel

Les découvertes relatives aux périodes protohistorique et augustéenne précoce sont toutes localisées sur un plateau d'environ 35 hectares, situé au cœur de la ville antique. Cet éperon en forme de botte, qui domine la Charente à une altitude comprise entre 45 et 20 m NGF, est limité au sud par un profond ravin, le vallon des Arènes, dans lequel sera implanté l'amphithéâtre romain. Le plateau borde ensuite la Charente à l'est, depuis les falaises de l'ancien hôpital (aujourd'hui site Saint-Louis) au sud, jusqu'à l'extrémité du coteau de Saint-Vivien. Au nord, il est ensuite limité jusqu'à la hauteur de la rue des Petits-Champs par un relief en creux très encaissé que, pour cette raison, on appelait autrefois le ravin de Saint-Saloine. Il se prolongeait vers l'ouest, encore au XVIII^e s., par une rupture de pente rectiligne. Il forme un obstacle naturel bien visible sur le plan général de la ville dressé par Claude Masse en 1715 (Maurin dir., 2007, p. 38 fig. 4 et p. 59 fig. 22). Il était alors sensiblement plus accentué qu'à l'heure actuelle, car sa profondeur a été réduite du fait de l'urbanisation. À l'ouest, il bifurque à angle droit vers le sud pour former un abrupt peu accentué. On n'a identifié aucune trace de fortification d'époque pré-romaine qui aurait protégé le site naturel aux points les plus sensibles, au nord-est et au nord-ouest.

De l'âge du Bronze à La Tène B : des indices d'occupation éparés et sporadiques

Malgré ce site favorable, peu de témoignages d'occupation ont été relevés à Saintes depuis l'âge du Bronze. Le sol a livré quelques traces ténues de la fin de l'âge du Bronze (Maurin, 2007a, p. 209, C. Vernou). Pour les époques suivantes, en 2013 et 2014, deux chantiers de fouille proches l'un de l'autre, à l'ouest de la rue Bernard et dans le jardin de la Providence (fig. 3, n^{os} 5 et 6), ont amené la mise au jour dans les deux cas, directement sur le substrat, de niveaux d'occupation et de structures en creux contenant de la céramique de la fin du premier âge du Fer ou des débuts de La Tène⁴. Ces découvertes ont eu lieu dans un secteur très sensible, car il est situé à l'est du plateau qui domine par une hauteur abrupte la vallée de la Charente ; leur importance vient aussi de ce qu'elles redonnent du crédit à la trouvaille qui aurait eu lieu en 1965, au voisinage de la seconde intervention, d'un fragment d'assiette « précampanienne » à vernis noir, orné d'une palmette estampée, et datable de la seconde moitié du IV^e s.⁵. Il règne ensuite un quasi-vide de plusieurs siècles dans la documen-

4. Ces découvertes nous ont été signalées par les deux responsables des interventions, J.-P. Nibodeau et J.-Ph. Baigl, avec les réserves d'usage, en attendant la publication qu'ils en assureront. Nous en faisons état dès maintenant en raison du jalon qu'elles introduiraient dans l'occupation ancienne de ce secteur de la ville.

5. Maurin, Tilhard, 1987. Le fragment a été signalé par M. Rouvreau en 1985 : selon lui, il l'avait extrait des terres envoyées à la décharge qui provenaient des excavations faites au sud de la rue Bernard lors de la construction de la maternité de l'ancien hôpital en 1965. Le caractère unique d'une telle découverte, en réalité sans aucune provenance assurée, avait même fait douter qu'elle provint de Saintes (Maurin, 1999, p. 278).

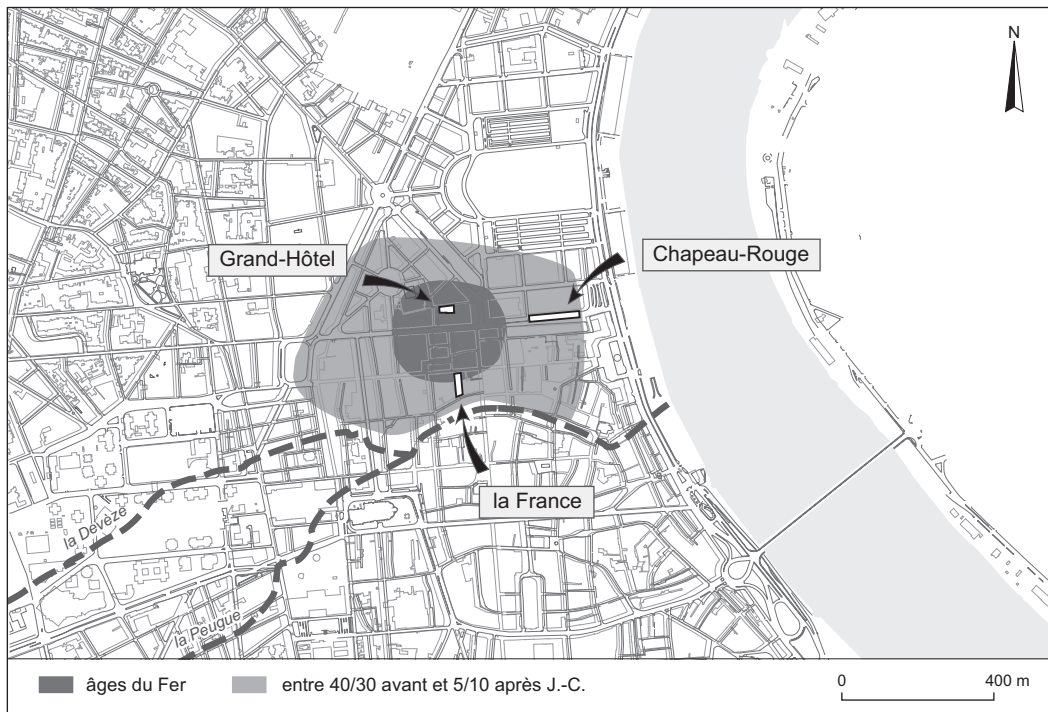


Fig. 4 – Burdigala, localisation des fouilles de « La France », du Grand Hôtel de Bordeaux et du cours du Chapeau-Rouge (DAO : Chr. Sireix, Ausonius).

tation qui n'est que faiblement occupé par des trouvailles isolées et dont le contexte archéologique et historique reste obscur.

Mais, au fait, les Santons sont-ils concernés jusqu'alors ? À l'hypothèse qui envisageait leur présence en Saintonge, de préférence au début de La Tène moyenne (Gomez de Soto, 2007, p. 87-103), J. Hiernard en a opposé une autre qui verrait leur installation dans la Saintonge actuelle seulement vers la fin du 1^{er} s. av. J.-C. (Hiernard, 1999, p. 117-119 ; Maurin, 2007b, p. 120) ; cette proposition hardie a mis en relief les incertitudes dans lesquelles on se trouve sur le peuplement de ces régions océaniques à l'époque de La Tène (Gomez de Soto, 2007, p. 103).

Autour du milieu du 1^{er} s. av. J.-C.

Nous avons évoqué la faiblesse des indices d'une occupation à Pons à l'approche du milieu du 1^{er} s. av. J.-C. Les témoignages d'une occupation à Saintes pour cette époque sont également ténus, mais ils semblent en voie d'être mieux assurés. Tel est le cas à l'école Émile-Combes, où les deux niveaux les plus anciens pourraient remonter à LT D2a (fig. 3, 2). Directement sur le paléosol, la première occupation, assez diffuse, se présente sous la forme d'aménagements de sols en calcaire damé associés à des trous de poteau, à des fosses, ainsi qu'à des empièvements de fragments d'amphores et de pierres calcaires. La découverte de fragments de moules à alvéoles oriente vers des activités métallurgiques. Rapidement, de nouveaux aménagements assez similaires, mais décrits comme plus soignés, vont recouvrir cette occupation (Maurin, 2007a, p. 209, C. Vernou). Des espaces sont exhaussés par la mise en place d'empièvements plus réguliers qui participent, à côté d'un caniveau d'orientation nord-sud, à une première structuration de l'espace. Le mobilier (vaisselle indigène et d'importation, amphores vinaires italiennes) est caractéristique des assemblages

de LT D2 régionale ; mais il est très proche, en fait, de celui qui a été recueilli dans le niveau le plus ancien de « Ma Maison », considéré jusqu'ici, quant à lui, comme postérieur à la guerre des Gaules (Collectif, 1988, p. 14-18). Ce niveau à vocation artisanale est scellé par un remblai terreux daté par un abondant mobilier d'importation de la décennie 40-30 av. J.-C. On voit les hésitations qui règnent encore, même si certains assemblages de mobilier semblent désormais antérieurs à LT D2b ; on les rapprochera alors d'un lot d'objets découverts en 1868, aujourd'hui perdus, peut-être datables de LT D2a : outre une broche ou pic à feu en fer, on avait recueilli deux pièces de harnachement en alliage cuivreux décorées, dont un pendentif discoïde ajouré, et des parures chatoyantes de montures d'aristocrates. Exhumés non loin de l'église Saint-Vivien, dans un contexte archéologique mal élucidé, ces objets peuvent être datés de la première moitié du 1^{er} s. ⁶.

BORDEAUX : UN PASSÉ PROTOHISTORIQUE RÉVÉLÉ TARDIVEMENT

Les fouilles de « La France »

Bordeaux a tenu longtemps discrète son origine protohistorique (fig. 4) ; c'est seulement en 1983, lors de la fouille de l'immeuble appartenant à l'ancien journal *La France*, rue Porte-Dijeaux (Barraud, Berthault *et al.*, 1988), que des niveaux

6. Hiernard, 1999, p. 114 : 1^{er} s. ou première moitié du 1^{er} s. (Hiernard note que de telles parures pouvaient être conservées longtemps ; voir aussi Hiernard, Simon-Hiernard, 2000) ; ce seraient plutôt des copies régionales fabriquées dans la première moitié du 1^{er} s. selon Gomez de Soto, 2007, p. 96 ; Maurin, 1999, p. 237-239 et fig. 278. La perte des objets ne permet guère de trancher, puisque l'on en connaît seulement des dessins.

d'occupation attribuables aux deux âges du Fer ont été formellement identifiés. Cependant, certaines découvertes ponctuelles antérieures laissent supposer l'existence d'une agglomération gauloise, notamment des sondages réalisés en 1971 lors de la fouille de sauvetage des allées de Tourny, mais ce n'est qu'en 1985, puis en 1990, que les publications de certaines catégories de mobilier (céramiques à vernis noir et amphores) provenant de ce site permirent de mesurer sa précocité (Bats, 1985 ; Laubenheimer, Watier, 1991).

Un site naturel privilégié

Implantée à moins de 100 km de l'océan, juste en amont de la confluence entre la Garonne et la Dordogne qui donne naissance à l'estuaire de la Gironde, *Burdigala* s'étend à la croisée de deux axes importants : l'un, à l'extrémité de l'isthme aquitain qui relie l'Atlantique à la Méditerranée, et l'autre, sur le passage le plus septentrional qui permet la jonction entre les pays de Loire et du centre-ouest de la Gaule, et le sud de l'Aquitaine jusqu'aux Pyrénées.

Burdigala occupe, en territoire aquitain⁷, le creux d'un large méandre sur la rive gauche de la Garonne. La marée remonte quotidiennement le fleuve, et ses effets se font ressentir bien au-delà de la ville, jusqu'à plus de 50 km à l'intérieur des terres.

Localement, de petits cours d'eau venus des landes girondines – comme le Peugue et la Devèze – entaillent les terrasses alluviales graveleuses et forment des vallons. C'est sur le talus bien drainé de l'une de ces terrasses, bordée au sud par la vallée de la Devèze et au nord par le palus (marais) des Chartrons, que se fixent durablement, à partir du début du VI^e s. av. J.-C., les premiers occupants de ce site.

Aujourd'hui, l'espace sur lequel s'étend l'agglomération protohistorique – le « noyau ancien » – couvre une superficie estimée à 4 à 5 hectares au cœur de la ville actuelle (fig. 4).

L'APPORT RÉCENT DE L'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE À BORDEAUX

Le Grand Hôtel de Bordeaux

Vingt ans après la fouille de « La France », la fouille préventive du parking souterrain du Grand Hôtel de Bordeaux a été l'occasion d'observer un nouvel espace au sein de la zone considérée comme le siège de l'habitat protohistorique.

Malgré un terrain miné par de nombreuses perturbations modernes, la stratigraphie de ce site témoigne d'une occupation pérenne et structurée entre le premier âge du Fer et le milieu du second. Les phases postérieures au milieu du second âge du Fer (III^e-I^{er} s. av. J.-C.) ne sont représentées que par des fonds de trous de poteau (fig. 5) et du mobilier peu abondant, souvent en position secondaire dans des remblais augustéens. Les sols de la fin du second âge du Fer ont été totalement rabotés par la réalisation d'importants travaux de terrassements effectués entre 30-20 av. J.-C. et 5-10 apr. J.-C.

La fouille du Grand Hôtel de Bordeaux permet, avant tout, de constater qu'une occupation structurée a été établie sur le



Fig. 5 – Bordeaux, fouille du Grand Hôtel : trous de poteau des II^e-I^{er} s. av. J.-C., perforant des sols d'habitats du premier âge du Fer (cliché : Chr. Sireix, Ausonius).

site de *Burdigala* dès le début du VI^e s. av. J.-C. (voire la fin du VII^e s.). Des constructions à vocation domestique se succèdent ensuite sans interruption notable durant une bonne partie de l'âge du Fer.

Au VI^e s. av. J.-C., les relations entre *Burdigala* et les peuples aquitains voisins sont bien marquées, principalement grâce à la présence de productions céramiques relevant des groupes arcachonnais ou landais. Mais, dès le début de La Tène (LT A et LT B1), le mobilier exhumé, aussi bien métallique que céramique, témoigne de relations très précoces avec les peuples celtes. Ce constat repose avant tout sur la présence d'une série d'objets de parure, notamment de fibules datées de la phase de transition premier/second âge du Fer (milieu du V^e s. av. J.-C.), qui trouvent des parallèles dans le Centre-Ouest de la Gaule (Sireix, 2009, p. 18-21).

Cours du Chapeau-Rouge

Parmi les principaux résultats issus des fouilles du cours du Chapeau-Rouge, celui qui nous intéresse ici concerne la phase d'occupation la plus ancienne reconnue sur ce site. Cette phase, dénommée « Phase I » (Sireix, 2009), correspond à la colonisation d'une zone humide de plusieurs hectares, située entre le talus bien drainé – siège de l'ancienne agglomération protohistorique – et la Garonne⁸.

La Phase I de Chapeau-Rouge est datée entre 50-40 av. J.-C. et 5-10 apr. J.-C., soit entre la fin de la guerre des Gaules et le début de la construction du nouveau chef-lieu de cité des Bituriges Vivisques, à la fin du règne d'Auguste. En quelques années, l'agglomération va se développer sur les dépôts argileux et humides de la plaine alluviale de la Garonne, et atteindre la berge du fleuve.

La progression de la ville vers le fleuve, qui s'est déroulée en plusieurs étapes de courte durée, correspond à une phase d'urbanisation très importante. Ces différentes étapes bénéficient de datations très fines, à la fois grâce à des ensembles céramiques homogènes, à la présence de monnaies et à des pièces de bois datées par dendrochronologie.

7. Au sens césarien du terme.

8. Diagnostic et fouille Inrap (2000-2004, resp. : Chr. Sireix).

LES DÉBUTS DE *BURDIGALA*

Le passé protohistorique de Bordeaux est donc aujourd'hui un peu mieux connu grâce aux résultats complémentaires livrés par ces deux fouilles préventives.

En premier lieu, on sait désormais qu'un habitat groupé s'est formé sur un petit promontoire à partir du tout début du VI^e s. av. J.-C. Dès le milieu du V^e s., on note la précocité des relations entre *Burdigala* et les territoires celtiques, en particulier ceux du centre-ouest de la Gaule (les Santons notamment). Par contre, durant cette période, les contacts avec la sphère méditerranéenne sont encore très discrets. L'absence de découvertes significatives paraît bien confirmer l'hypothèse de l'existence d'un axe commercial nord-sud qui longerait la bordure ouest du Massif Central et qui relierait directement la région du Languedoc à la Gaule Centrale, sans emprunter l'axe garonnais (Gomez de Soto, Milcent, 2000, p. 361 ; Sireix, Prodeo *et al.*, 2007, p. 73). Il faut attendre le milieu du II^e s. av. J.-C. pour constater l'arrivée significative des importations italiennes à Bordeaux, avec les amphores Dressel I et les céramiques campaniennes à vernis noir (Sanchez, Sireix, 2006).

L'APPORT DES SOURCES LITTÉRAIRES : LE *BELLUM GALLICUM*

LA GUERRE DES GAULES

Dans le *Bellum Gallicum*, César ne cite aucune agglomération chez les Santons. Cela n'a rien d'étonnant, puisqu'il note seulement le nom de celles qui sont liées au déroulement des opérations ; or la conquête des peuples du centre-ouest de la Gaule s'est faite sans aucun témoignage d'hostilité⁹.

On s'attendrait pourtant à quelques précisions sur la capitale des Santons, puisqu'ils ont été à l'origine de la guerre. En effet, leur territoire avait été l'objectif des Helvètes, les fauteurs du conflit ; dès 60 av. J.-C., ils avaient conçu un plan de trois ans pour l'atteindre et s'y installer et ils s'étaient ébranlés dans ce but le 24 mars 58 av. J.-C. Pour eux, la Saintonge était le domaine « le plus propice et le plus fertile de toute la Gaule » (*La Guerre des Gaules*, 1.30.3). César ne pouvait, explique-t-il, tolérer que les Helvètes, « peuple belliqueux, hostile au peuple romain », s'établissent sur le territoire des Santons « qui n'est pas loin de celui des Tolosates dont la cité se trouve dans la Province [la Narbonnaise] », dont il était le proconsul (*La Guerre des Gaules*, 1.10.2).

LES SILENCES DE CÉSAR : BORDEAUX SOUS LA COUPE DES SANTONS ?

César donne ainsi quelques informations sur les causes de la guerre mais, dans le même temps, ses silences sont suprenants.

9. L'adhésion de cette région se fit sans bruit, en 56 ; les Pictons et les Santons sont les seuls nommés parmi les peuples du centre-ouest de la Gaule, parce qu'ils furent mis aussitôt à contribution pour la guerre contre les Vénètes : ils fournirent des navires de charge qui rejoignirent la flotte de guerre que César avait fait construire sur la Loire (*La Guerre des Gaules*, 3.11.5) ; cette mention est un indice d'une ouverture des Santons sur la mer.

Il ne dit mot ni de *Burdigala*, ni des Bituriges Vivisques. Sur la migration des Helvètes, il est muet sur le point de vue des Santons, alors qu'il donne celui des Romains et des Helvètes, comme s'ils étaient les seuls à avoir de l'intérêt, comme si les Santons devaient être considérés dans l'orbite des uns ou des autres : là est précisément la question. Les historiens ont suppléé à cette lacune, principalement R. Dion et J. Hiernard.

Roger Dion

Le point de vue de R. Dion a longtemps emporté l'adhésion. Selon lui, la migration n'a pu être préparée qu'en vertu d'un accord entre les Helvètes et les Santons. Ces derniers dominaient l'estuaire de la Garonne jusqu'au Bordelais, sur les terres ingrates duquel ils avaient prévu d'établir les Helvètes. Cette avancée vers le sud justifiait les craintes de César concernant la Narbonnaise (Dion, 1963, p. 391-393).

Jean Hiernard

J. Hiernard a donné à cette thèse des développements nouveaux (Hiernard, 1997 et 1999 ; Goudineau, 1990, p. 136 et p. 141-148). Après la guerre, les Romains auraient repris à leur compte le projet élaboré par les Helvètes ; ils auraient appelé ou déporté dans le Bordelais les Bituriges Vivisques, une des composantes de la puissante nation biturige du centre de la Gaule, pour l'affaiblir, car elle avait été une des dernières à mener le combat contre César. Auparavant, c'était les Santons qui dominaient Bordeaux, ce qui leur assurait le contrôle du commerce – avant tout de celui du vin – importé à travers l'isthme gaulois puis, à partir de Toulouse, par la voie fluviale. Cette hypothèse trouve une nouvelle vigueur à la suite de découvertes archéologiques qui, comme on va le voir, semblent montrer l'influence, sinon la présence, des Santons à Bordeaux après la guerre des Gaules. Par conséquent, il a paru possible de leur attribuer avant la conquête, voire peut-être dès le début du second âge du Fer, le territoire qui borde la partie méridionale de la rive droite de l'estuaire de la Gironde ; dans ces conditions, on tend à considérer l'*emporium* de *Burdigala*, implanté sur la rive gauche de la Garonne, comme une place de commerce avancée des Santons en territoire aquitain. *Burdigala* n'aurait été promu au rang de chef-lieu de cité qu'après la Conquête, tout ou partie de son territoire estuarien étant formé de la partie méridionale que l'on suppose avoir appartenu au territoire santon d'avant la guerre.

Le texte de César, comme ces hypothèses, montrent que, pour le conquérant comme pour les historiens modernes, les Santons étaient dans la Gaule un peuple qui comptait, ce qui devait donner un grand lustre à leur capitale, alors que la réalité de celle-ci nous échappe encore presque entièrement.

DES INTERPRÉTATIONS IMPROBABLES

Bien des arguments de cette reconstitution de l'Histoire prêtent à discussion (*ILA, Bordeaux*, p. 20). Si les Santons, proches de la Province selon César, s'étaient entendus avec les Helvètes, cette alliance lui aurait fourni un argument de poids dans sa stratégie d'intervention en Gaule et l'on peut tenir pour



Fig. 6 – Monnayages de l'estuaire girondin et de ses marges : 1, imitation de statère de Philippe II (d'après Gorphe, 2009) ; 2, monnaie « à la croix », série cubiste (cliché : E. Hiriart, Ausonius) ; 3, statère picto-santon, série A (d'après Delestrée, Tache, 2006) ; 4, statère picto-santon, série B (d'après Delestrée, Tache, 2006) ; 5, statère picto-santon, série C (d'après Delestrée, Tache, 2006) ; 6, série à « l'aurige frelon » (d'après Delestrée, Tache, 2006) ; 7, série au cheval « à jambes multiples » (cliché : E. Hiriart, Ausonius) ; 8, série « à la couronne laurée » (cliché : E. Hiriart, Ausonius) ; 9, bronze Contoutos (cliché : E. Hiriart, Ausonius) ; 10, fraction girondine au cheval (dessin : E. Hiriart, Ausonius).

certain qu'il n'aurait pas manqué de le mettre en avant¹⁰. Et tout autant si les Santons avaient été les victimes annoncées d'un impérialisme helvét. Supposer qu'après la guerre, les Bituriges Vivisques ont été substitués aux Helvètes, reviendrait à croire que leur migration aurait touché plusieurs centaines de milliers d'individus.

La mainmise des Santons sur le Bordelais – territoire exigu et au demeurant déjà peuplé – à l'époque de La Tène reste encore à démontrer, comme leur participation active aux grands courants commerciaux de La Tène D1b. Le récit de César n'oriente pas dans cette direction : pour lui, les Helvètes étaient à la recherche d'une terre nourricière. Un contre-argument à la domination des Santons sur Bordeaux tient aussi à une indication de Strabon selon laquelle Bordeaux, sur la rive gauche de la Gironde, se trouvait en territoire aquitain (Strabon, 4.2.1).

10. Comment les Santons auraient-ils pu accepter de leur plein gré, sinon même avec empressement, d'intégrer dans leur territoire les 368 000 individus (dont 92 000 guerriers) que comptaient, sur le chemin de la Saintonge, les Helvètes et leurs alliés (*La Guerre des Gaules*, 1.29), eux dont on peut estimer avec quelque vraisemblance que leur nation comptait environ 100 000 âmes (Maurin dir., 2007, p. 110-111) ? Les parallèles mis en avant par Dion (1963), ne peuvent être retenus, car ils ne concernent que des groupes beaucoup moins nombreux (Maurin, 1978, p. 47).

La question du poids régional des Santons peut être précisée grâce aux renseignements que livrent l'un des attributs majeurs du pouvoir : les frappes monétaires. L'analyse du faciès girondin permet d'isoler trois grandes périodes qui correspondent à l'évolution des pratiques monétaires.

LES RÉGIONS DE L'ESTUAIRE À TRAVERS LA MONNAIE

LES PREMIERS TEMPS DES MONNAYAGES (III^e S.-FIN DU II^e S. AV. J.-C.)

Dans les régions bordées par l'estuaire girondin, les premiers monnayages indigènes apparaissent au cours du III^e s. av. J.-C. à l'instar du reste de la Gaule. Le recours à la monnaie demeure néanmoins très marginal.

Lors de cette phase initiale, les rivages girondins se rattachent à une mouvance celtique continentale et intègrent pleinement l'aire de diffusion des statères imités de Philippe II de Macédoine (fig. 6, n° 1), qui se trouvent exclusivement au nord de la Garonne (Callegarin, Geneviève *et al.*, 2013, p. 188). Plus précisément, les émissions régionales se singularisent

par l'adoption au revers d'un trident comme symbole distinctif (Barrandon, Aubin *et al.*, 1994, p. 81-100 ; Gruel, 2012, p. 142-143) ; la récurrence de cet élément souligne la cohésion de l'espace géographique compris entre l'embouchure de la Loire, l'ouest du Massif central et le Médoc. L'estuaire s'inscrit alors dans une influence septentrionale, et se situe en retrait des dynamiques que l'on observe autour de l'axe Aude-Garonne.

L'ÉMERGENCE DE SINGULARITÉS LOCALES (FIN DU II^e S.-MILIEU DU I^{er} S. AV. J.-C.)

À partir de la fin du II^e s. av. J.-C., l'usage de la monnaie s'accroît, à l'image du monnayage « à la croix » (fig. 6, n° 2) qui circule abondamment depuis la Méditerranée jusqu'à la presqu'île médocaine. Très rares en Saintonge, ces monnaies en argent ne se diffusent en fait pas au-delà de l'estuaire, qui marque la limite septentrionale de leur circulation (Landreau, 2009, p. 286). Par ailleurs, l'usage de l'or demeure cloisonné au nord de la Garonne et au Médoc, avec notamment les statères traditionnellement dénommés « à la main » (fig. 6, n° 3 et 4). Autrefois attribués aux Pictons, ces statères sont maintenant subdivisés en deux groupes (Scheers, 1975, p. 53-54 ; Hiernard, 1993, p. 658-661) : avec une série A (fig. 6, n° 3), de mouvance poitevine, et une série B (fig. 6, n° 4), que l'on retrouve plus communément en Saintonge et qui, pour cette raison, a été attribuée aux Santons¹¹. Il semble désormais pertinent d'isoler une nouvelle série¹² (série C ; fig. 6, n° 5), qui connaît une diffusion limitée, probablement axée autour du site de Barzan. Cette circulation concorde avec celle d'une autre série, jusqu'ici méconnue, dite à « l'aurige-frelon » (fig. 6, n° 6), typologiquement liée à la précédente. Enfin, deux types inédits (fig. 6, n° 7 et 8) ont été identifiés. Découverts sur les deux rives de l'estuaire, ces monnayages suggèrent qu'elles appartiennent à un même horizon ethnique (Hiriart, 2014, p. 336-344).

L'état des lieux dévoile une réalité monétaire complexe et confirme l'existence de plusieurs monnayages propres dans les pays de l'estuaire. Selon toute vraisemblance, certaines de ces frappes sont attribuables aux Santons, mais la présence d'autres entités émettrices ne peut être écartée. À nouveau, l'on s'éloigne des dynamiques observées le long de la Garonne, car, stylistiquement et morphologiquement, les monnaies en question s'insèrent dans une influence septentrionale caractéristique du centre-ouest de la Gaule. La typologie très variée des monnayages exprime l'affirmation de tendances locales centrifuges sur le territoire attribué aux Santons dans les décennies qui précèdent la guerre des Gaules.

La numismatique révèle donc une étroite parenté entre les territoires que traverse la Gironde. Toutefois, le site de Soulac-sur-Mer, l'un des rares établissements de l'estuaire qui

possède une économie monétaire pleinement affirmée avant les années 50 av. J.-C., démontre que la réalité s'avère davantage contrastée et métissée. En effet, le faciès soulacais témoigne de relations prédominantes avec le Languedoc occidental¹³, ainsi que de contacts maritimes – moindres – avec le littoral atlantique. À la veille de la guerre des Gaules, c'est certainement Soulac qui offre un débouché maritime à l'axe Aude-Garonne, et non Bordeaux comme on l'a souvent supposé¹⁴.

En somme, la numismatique ne permet pas plus que l'archéologie de donner de la capitale des Santons de la fin de l'Indépendance une image qui corresponde à celle d'un grand peuple, tel qu'on l'imagine malgré les silences de César ; elle ne livre pas non plus de véritables informations sur *Burdigala* et son rôle.

L'APRÈS-GUERRE : L'INTÉGRATION AU MONDE ROMAIN

SUR LE PLAN MONÉTAIRE : RUPTURE ET RENOUVEAU (DE 50 AV. J.-C. À 20 AV. J.-C.)

Révéléateur des modifications structurelles que subissent les sociétés gauloises, le monnayage postérieur à la guerre des Gaules rompt de manière drastique avec la tradition monétaire précédente. Parallèlement à l'abandon des espèces antérieures, apparaissent de petits bronzes à l'iconographie romanisée (fig. 6, n° 9), frappés au cours des années 40-20 av. J.-C., comme le suggèrent les contextes stratigraphiques. Ces émissions arborent le nom de roitelets locaux (comme *Anniccoios*, *Atectori*, *Contoutos*), probablement mis en place ou maintenus par l'administration romaine¹⁵. Désormais, il ressort clairement que chaque série possède une aire de circulation singulière (Hiriart, 2009, p. 385-386) : les bronzes *Contoutos* circulent préférentiellement entre Saintes, Bordeaux et le Médoc, alors que les bronzes *Atectori* se retrouvent majoritairement en Poitou et les *Anniccoios*, autour de la moyenne vallée de la Garonne. Ces petites dénominations circulent abondamment durant quelques décennies ; elles pallient la pénurie de numéraires et servent de transition entre la tradition monétaire celtique et le monnayage romain impérial.

L'examen des faciès de Saintes et de Bordeaux révèle que, dans ces deux agglomérations, l'arrivée massive de numéraire est tardive et n'intervient qu'après la Conquête (Geneviève, 2013, p. 157). Bien que très minoritaires, les monnayages antérieurs ne sont pas totalement absents, mais leur présence anecdotique relève davantage d'une circulation résiduelle. En ce qui concerne plus particulièrement le sud de l'estuaire et la région bordelaise, les modifications profondes que l'on observe

11. On doit cette découverte à J. Hiernard, alors qu'en 1986 il se voyait dans l'impossibilité, faute de preuves concluantes, d'attribuer une série monétaire aux Santons (Hiernard, 1986, p. 120). Toutefois, cette attribution d'un monnayage spécifique aux Santons avec la série B, émise peu avant la guerre des Gaules, est formulée avec une grande prudence en raison du faible nombre des attestations, en particulier sur le territoire santon proprement dit (Hiernard, 1993, p. 658).

12. Sur les monnaies de cette série, une petite tête remplace – sous le cheval androcéphale – l'habituelle main. Une étude sur ce monnayage sera publiée par V. Geneviève et E. Hiriart.

13. Cette connexion privilégiée se ressent à travers la prédominance des monnaies « à la croix » dans le faciès local, et plus particulièrement de la série cubiste, très abondante dans le Toulousain.

14. Les opérations archéologiques ont montré jusqu'ici que Bordeaux s'avère faiblement occupée à la veille de la conquête césarienne (Sireix, 2009, p. 32).

15. L'épigraphie va dans le même sens en mettant en scène un Santon, C. Julius Macer, cavalier d'une aile atectorigienne qui tenait son nom du picton Atectorix, un de ces petits chefs qui avaient eu l'autorisation de lever, et sans doute de maintenir un temps après la guerre, une troupe de guerriers de sa nation (*CIL* XIII, 1041 = *ILS*, 2531, cf. Maurin, 2014).

sur les plans commercial, urbain, démographique et monétaire ont été mises en relation avec l'arrivée d'une nouvelle autorité gestionnaire : celle des Bituriges Vivisques (Hiernard, 1984 ; Geneviève, 2007, p. 62-64). L'apparition à cette période de petites fractions en argent (fig. 6, n° 10), stylistiquement proches des monnaies des Bituriges Cubes du Berry, pourrait également plaider en faveur de cette hypothèse (Hiriart, 2009, p. 386). Toutefois, en l'absence d'études approfondies sur ces monnayages, il serait imprudent de se livrer à une assimilation prématurée.

La numismatique révèle l'ampleur et la rapidité des transformations apportées dans les deux principales agglomérations des pays de l'estuaire par la conquête romaine. Il en est de même pour l'archéologie.

À SAINTES, UN CAMP MILITAIRE ROMAIN

Dans les mois qui suivirent la défaite de Vercingétorix, l'agitation qui gagna à nouveau diverses cités de la Gaule n'atteignit point les Santons, à notre connaissance. Néanmoins, le vainqueur a craint alors que l'esprit de résistance qui les avait animés en 52 ne se manifestât à nouveau chez eux, puisqu'il leur imposa une occupation militaire, si l'on suit une indication de Lucain : en 49, lorsque César rappela toutes les légions stationnées en Gaule pour engager la guerre civile, « le Santon se réjouit du départ de l'ennemi » (*Pharsale*, 1.422), ce qui signifie qu'une garnison romaine avait stationné en Saintonge ; cette allusion du poète est particulièrement bienvenue, puisqu'il est le seul à évoquer la présence d'un corps d'occupation après la guerre des Gaules ; en effet, les Santons ne figurent pas parmi les peuples chez lesquels, en 51, César fit prendre leurs quartiers d'hiver aux dix légions qu'il commandait (*La Guerre des Gaules*, 8.46.3-6). Aucun cantonnement militaire n'apparaissait donc à cette date dans le centre-ouest et le sud-ouest de la Gaule, mais, dans l'année qui suivit, de nouveaux lieux de garnison furent attribués à travers la Gaule aux troupes, ou à certaines d'entre elles ; en effet, Lucain nomme les Santons, les Pictons et les Tarbelles dans une liste de dix-sept peuples gaulois chez lesquels se trouvait, en 49, un corps d'occupation romain (*Pharsale*, 1.420-445).

Mais où placer celui qui avait été envoyé chez les Santons ? La réponse fut apportée en 2006, quand une découverte d'un grand intérêt est venue donner corps à l'allusion de Lucain. On mit au jour au nord-ouest de Saintes, à Saint-Rémy, deux vastes fossés de parfaite section triangulaire, séparés par une berme de 2 m environ. Le plus important (côté ville = côté intérieur) de 7 m de largeur et 3 m de profondeur, le plus petit de 4 m de largeur et 2 m de profondeur (fig. 7). Ces ouvrages ne pouvaient appartenir qu'à un ouvrage militaire romain, très probablement un camp que, d'après leur position, ils bordaient à l'ouest. Sa typologie, une enceinte au tracé irrégulier, sans doute commandé par la topographie, peut se rapporter à l'époque pré- ou proto-augustéenne, antérieurement à l'adoption générale du plan orthogonal (Reddé, Brulet *et al.* dir., 2006, p. 68-72). Le choix du site de Saintes a dû être dicté par une nécessité militaire : ce camp pouvait efficacement contrôler un point de passage de la Charente depuis l'emplacement favorable qu'offrait la topographie : s'il s'agissait, comme

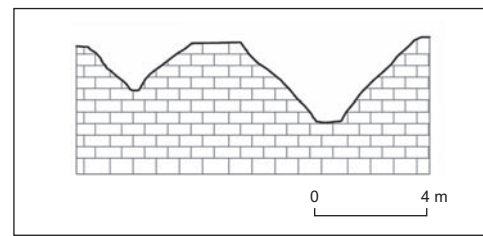


Fig. 7 – Saintes, profil des deux fossés de Saint-Rémy (DAO : J.-Ph. Baigl, Inrap).

c'est vraisemblable, d'un camp légionnaire, il lui fallait pour se développer, une vaste surface, et le plateau en retrait par rapport à la Charente lui permettait de s'étendre largement vers l'est ; les fossés qui ont été découverts se trouvent à un peu plus d'un kilomètre de la berge du fleuve. Leur extension vers le nord-est a été reconnue sur 500 m environ (Nibodeau, 2008, p. 96, fig.). Au premier abord – on ne saurait s'aventurer plus loin avant l'étude que donneront les archéologues¹⁶ – il semble que cette phase d'occupation militaire ait été brève, mais on ne peut exclure le rétablissement d'un cantonnement militaire à Saintes, comme ailleurs en Gaule, pour soutenir les transformations apportées par Rome, une fois le pouvoir de César assuré dans la capitale.

Les progrès dans la recherche et l'étude de ces fossés donneront sans aucun doute un nouvel éclairage, d'une part sur le poids des Santons dans la guerre des Gaules, d'autre part, sur les origines de Saintes. Déjà se dessine l'hypothèse que ce camp, établi en ce lieu en raison de la géographie et de la topographie, fut un élément décisif dans le développement de la ville. La présence de militaires a dû entraîner, comme souvent, un afflux de paysans des alentours qui aurait créé la première agglomération civile ; on leur doit les aspects traditionnels de la vie quotidienne dans les quartiers nord ; de plus, dès l'époque médio-augustéenne, la fondation a été consolidée par le développement d'un important cadre monumental, qui doit correspondre au choix définitif du chef-lieu de la cité par l'autorité romaine.

Pour Bordeaux, le développement urbain est dû à un apport de population qui fut sans aucun doute important.

À BORDEAUX, L'IMPLANTATION DES BITURIGES VIVISQUES

De la restitution des projets élaborés en 60 av. J.-C. par les Helvètes, on retient le transfert des Bituriges Vivisques dans le Bordelais à l'issue de la guerre, fait majeur pour l'histoire politique et économique des régions riveraines de l'estuaire girondin. L'archéologie montre que l'activité de Bordeaux démarre véritablement vers le milieu du 1^{er} s. av. J.-C., date que l'on pense vraisemblable pour cette implantation des Bituriges Vivisques. L'apparition à cette époque de petites fractions en argent (fig. 6, n° 10), dont la circulation s'étend précisément au Bordelais, est un signe qui pourrait également plaider en faveur de leur installation, mais leur attribution à ce peuple n'est encore

16. Cette identification ne peut donc être encore que du domaine de la probabilité ; il faudra attendre l'étude qui sera faite du site pour avoir toute certitude sur ce point par J.-Ph. Baigl (Inrap), directeur du chantier ; voir déjà, sous sa signature, Maurin, 1999, p. 85-87.

qu'une hypothèse (Hiriart, 2009, p. 386). Si bien qu'aujourd'hui, aucun témoin archéologique incontestable ne permet d'identifier l'arrivée d'une population originaire du Berry à Bordeaux, à l'exception de monnaies dont l'attribution est encore hypothétique. On aurait pu s'attendre à recueillir quelques vestiges caractéristiques du faciès culturel biturige, quelques céramiques¹⁷, en raison du mobilier abondant rassemblé pour la même époque au cours du Chapeau-Rouge et sur d'autres sites bordelais, mais il n'en est rien.

Néanmoins, l'installation dans le Bordelais, au lendemain de la guerre des Gaules, de ce rameau des Bituriges semble aujourd'hui un acquis indiscutable. Ils furent installés sur un territoire pris avant tout aux Aquitains, et donc sur la rive gauche de la Garonne et de l'estuaire de la Gironde, particularité qu'a notée Strabon ; il est cependant possible que les Bituriges Visisques aient reçu à une date indéterminée, peut-être dès leur installation, une extension sur la rive droite aux dépens des Santons, punis ainsi de leur engagement très actif dans la grande révolte anti-romaine de 52¹⁸.

L'INFLUENCE SANTONNE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGGLOMÉRATION BORDELAISE

L'arrivée dans la ville de populations exogènes à cette époque est manifeste sur le terrain. À partir du milieu du 1^{er} s. av. J.-C., la ville double sa superficie en très peu de temps et elle atteint rapidement plus de dix hectares (voir fig. 4 et Barraud, Berthault *et al.*, 1988, fig. 51). De nouveaux quartiers s'étendent vers le fleuve dans des espaces gagnés sur des terrains humides.

On ne peut s'empêcher de remarquer les nombreux parallèles qui existent entre certaines données issues de la Phase I du cours du Chapeau-Rouge et celles obtenues à partir des résultats des fouilles réalisées à *Mediolanum*, le chef-lieu de cité des Santons. Le début de la période d'expansion de *Burdigala* (50-40 av. J.-C., LT D2b) coïncide en effet chronologiquement avec celui du développement de *Mediolanum* et ce n'est certainement pas le fait du hasard. La croissance rapide de *Mediolanum* peut s'expliquer par le développement du pôle urbain implanté au point de passage de la voie d'Agrippa sur la Charente.

Autre point commun entre *Mediolanum* et *Burdigala* pour cette période : la technique de construction des maisons et leur organisation générale. L'architecture et les espaces domestiques de LT D2b et de la période augustéenne du site de « Ma Maison » (Lauranceau, Maurin, 1988, p. 7-51) présentent, en effet, de nombreuses similitudes avec les découvertes du cours du Chapeau-Rouge : ruelles encadrant des maisons dont les sou-

bassements de pierres sont destinés à supporter des élévations de terre massive, sols d'argile, de terre ou de calcaire damé, nombreux foyers sur plaques d'argile implantés au centre des pièces.

D'autres points de convergence sont encore à noter : la majorité des émissions pré-augustéennes des monnaies de Chapeau-Rouge est attribuable aux Santons (Geneviève, 2007), mais aussi et surtout la culture matérielle céramique présente un répertoire typologique très comparable. En effet, les formes des céramiques de Chapeau-Rouge datées entre 50 av. J.-C. et 10 apr. J.-C., sont, à de nombreux égards, très proches de celles des Santons, surtout pour le répertoire de certaines céramiques fines comme les *terra nigra* (Sireix, 2009, p. 34-38). La majorité de ces vases, qu'ils proviennent de Saintes ou de Bordeaux, est d'ailleurs produite dans les ateliers saintais, même si le centre potier de Vayres/*Varatedo*, agglomération secondaire des Bituriges Visisques située près de Libourne (Gironde), a également fabriqué ce type de vaisselle à la même période.

Cette homogénéité culturelle semble bien démontrer l'existence, au lendemain de la Conquête, de liens très étroits entre gaulois de *Burdigala* et gaulois de *Mediolanum*, déjà pressentis entre *Burdigala* et le centre-ouest de la Gaule dès le 5^e s. av. J.-C. L'afflux supposé de populations à Bordeaux, que l'on situe chronologiquement à partir de 50-40 av. J.-C., ne pourrait-il pas être, au moins pour une part, issu de la zone méridionale du territoire santon ?

La découverte à Chapeau-Rouge d'une petite statue de chef gaulois en cours de façonnage (d'un style très romanisé), découverte en réemploi dans une construction mise en œuvre sous le règne de Tibère (fig. 8), peut constituer, dans le cadre de cette hypothèse, un argument complémentaire, car cet objet a été réalisé dans un bloc venant d'un banc calcaire¹⁹ situé à proximité de l'*oppidum* de Pons qui fut sans doute pendant un temps la place centrale du peuple santon.

Durant son premier séjour en Gaule, Agrippa a pu mettre de l'ordre dans les nouveautés apportées par la domination romaine depuis la fin de la guerre (Maurin, 2007b, p. 115 et 123). Il est possible que l'intégration des cadres romains ait connu des étapes dont la numismatique a pu donner une idée²⁰. Dès les années 40-30 av. J.-C., Saintes et Bordeaux ont manifesté, sous l'impulsion de l'autorité romaine, un essor urbanistique sans précédent comme le montrent les découvertes archéologiques.

17. Comme les pots de type Besançon, extrêmement fréquents durant cette période en territoire biturige et carnute (Lallemand, Tuffreau-Libre, 2005).

18. Il semble en effet que sous l'empire la frontière qui séparait les territoires des deux cités ait correspondu à peu près à celle des départements actuels de la Gironde et de la Charente-Maritime. Rappelons qu'en 52 les Santons, rompant avec plusieurs années de fidélité à Rome, s'étaient ralliés à la grande révolte des Gaulois ; il était prévu qu'ils lui apporteraient 12 000 guerriers, plus qu'aucun des autres peuples du centre ouest de la Gaule, ce qui pourrait par ailleurs témoigner de leur puissance à ce moment. Peut-être peut-on relier à cet événement la frappe des statères tardifs de la série B, frappés des lettres « SA » (Hiernard, 1993, p. 659).

19. L'étude pétrographique de cette sculpture a été réalisée par J.-P. Platel du BRGM à Bordeaux : « Les caractéristiques générales de cette roche excluent son attribution à une formation du Tertiaire du bordelais, mais évoquent sans presque aucune ambiguïté une formation du Crétacé supérieur charentais. Les roches qui sont sans conteste les plus comparables appartiennent à la Formation des Mauds du Turonien moyen de la région de Pons en Charentes-Maritime, qui existe entre Avy au sud-est de Pons et Thénac au sud de Saintes (même type de calcarénite homogène, de granulométrie et de fossiles : *Protocallianassa archiaci*) ».

20. Hiriart, 2009, p. 385-386. Une étape serait marquée par l'apparition dans le centre-ouest de la Gaule des petits bronzes à l'iconographie romanisée, probablement frappés au cours de ces années 40-20 av. J.-C., et portant le nom de chefs locaux, comme *Contoutos* ou *Atecorix*.



Fig. 8 – Bordeaux, cours du Chapeau-Rouge : grande statuette du 1^{er} s. av. J.-C. en calcaire provenant de la région de Pons (Charente-Maritime) ; hauteur : 35 cm ; la sculpture est inachevée (cliché : P. Ernaux, Inrap).

LA VILLE ROMAINE

LE CARROYAGE URBAIN

À BORDEAUX

Élément primordial, à la base de toute organisation urbaine gallo-romaine, le plan orthonormé va structurer la ville antique durant plusieurs siècles (fig. 9). Dans le troisième quart du 1^{er} s. av. J.-C., l'habitat, qui se développe considérablement, s'insère dans un réseau de ruelles obéissant à une première trame orthonormée. Le carroyage définitif est mis en place dans la première décennie du 1^{er} s. apr. J.-C. (Sireix, Chuniaud, 2005, p. 225 ; Charpentier, Doulan *et al.*, 2013, p. 48-49), de façon uniforme sur l'ensemble de la surface lotie, soit une soixantaine d'hectares, parfois au détriment des constructions antérieures²¹. Il est constitué d'îlots de dimensions voisines

21. Des explorations récentes ont néanmoins démontré que ce carroyage n'avait pas toute la rigueur qu'on lui avait d'abord attribuée (Barraud, Sireix, 2010, p. 166-167)

mais non strictement identiques, 123 m à 127 m du nord au sud et 126 m à 141 m d'est en ouest. Le *decumanus maximus* correspond vraisemblablement à la rue retrouvée dans la fouille du cours du Chapeau-Rouge, dont la bande de roulement est large de 6,85 m. Le *cardo maximus* serait à rechercher sous la rue Sainte-Catherine ou, comme l'hypothèse en a été proposée récemment, plus à l'ouest, sous la rue de Cheverus (Jean-Couret, 2011, p. 320-323). Les autres axes, à l'exception des dessertes internes aux îlots, sont proches de 5,50 m. Dans cette organisation orthonormée, deux axes se distinguent, orientés en biais par rapport à la trame générale : celui qui a été repéré au 16-18 rue du Palais-Gallien (Auditorium), qui relie le mont Judaïque et la place des Grands-Hommes ; celui, plus au nord, qui rejoint le Palais Gallien depuis le *decumanus* au nord du *decumanus maximus*. De façon générale, les bandes de roulement sont constituées de gravier damé que bordent parfois des fossés (cours du Chapeau-Rouge ; Sireix, Chuniaud, 2005, p. 225) ou des espaces de circulation étroits qui préfigurent les trottoirs postérieurs (16-18 rue du Palais-Gallien, Auditorium ; Doulan, 2013, p. 111, K. Chuniaud).

À SAINTES

Rares jusqu'au milieu du 20^e s., les observations sur la voirie de Saintes ont été nombreuses depuis 1970, mais, dans l'état actuel des publications, elles sont en général insuffisantes pour ce qui concerne l'orientation, la datation et la structure des rues pour les époques augustéenne et julio-claudienne (Maurin, 2007a, p. 389-390, tableau). Elles ont d'abord été fondées sur la date de l'arc dit « de Germanicus », construit en 18-19, qui devait son architecture d'un arc routier à deux arcades – une rareté dans l'Empire romain – à sa situation (Maurin, 2007a, p. 67-68). Il se dressait au terminus de la voie de Lyon sur la rive droite de la Charente, à l'entrée du pont conduisant à la ville qui s'étendait sur la rive gauche (Maurin, 2011). De ce côté, depuis le pont s'étirait une grande voie décumane qui fut la principale artère de l'agglomération, la Grand'Rue (aujourd'hui rue Victor-Hugo), jusqu'à la destruction du pont en 1843 (fig. 10). Elle conservait la même orientation que la dernière section de la route venant de Lyon (rue Arc-de-Triomphe). Si sa structure est mal connue sur ce parcours, la largeur des passages sous l'arc donne celle de la bande de roulement, soit environ 7 m²². Après un parcours d'un kilomètre à l'ouest du pont, elle oblique vers le sud-ouest jusqu'à sa sortie de Saintes. Sur ce dernier trajet, une coupe a donné sa structure, celle d'une chaussée de 7 m de largeur bordée de fossés, comme une route de la campagne²³,

22. Cette dimension des deux espaces libres sous les baies doit indiquer la largeur de la chaussée ; en fait, la largeur de l'arc ne permet d'apprécier que de manière approximative celle du *decumanus*, notamment en raison du pilier central du monument.

23. Maurin, 2007a, p. 143 : la voie primitive a été établie dans une tranchée de 0,50 m de hauteur, et de 9 m de largeur, creusée à travers une couche d'occupation augustéenne ; sur 7 m de largeur, cette tranchée a été comblée par une couche de gros silex et de moellons de 0,50 m de profondeur sur les bords et 1 m au centre ; les silex forment le plus gros des matériaux, sauf sur les bords où des blocs calcaires de gros calibre limitent la chaussée. Au-dessus, une couche de silex et de pierre (0,40 m en moyenne) de petit calibre régularise le profil de la chaussée. Une mince couche (0,08 à 0,10 m) de calcaire pilé et damé forme une croûte résistante sur la partie centrale (des recharges y ont été



Fig. 9 – Plan de Bordeaux et noms de lieux cités dans l'étude (d'après É. Jean-Courret, Atlas historique de Bordeaux).

et sa date : la céramique de la couche d'occupation augustéenne sous-jacente permet de fixer à cet endroit l'établissement de la voie à la fin du principat d'Auguste ou au début de celui de Tibère. Sur le début du parcours, depuis le pont, on ignore la date du premier état de la voie, celle de l'arc ne donnant qu'un *terminus ante quem*. Il est possible qu'un carroyage ait été établi auparavant au sud de ce *decumanus*, où l'on a des témoignages sur des monuments publics dès la deuxième décennie avant J.-C. ; des rues actuelles (Victor-Hugo, de la Comédie, Desiles) conserveraient la trace de ce premier maillage, de même que l'orientation de la cathédrale, qui obéit à celle de

observées), et sur les côtés une couche d'argile rouge sableuse. Le profil de la voie est bombé. Deux fossés bordaient la bande de roulement, puis des trottoirs de 3 m de largeur environ, couverts d'une couche de calcaire pilé et damé sur la pellicule d'argile rouge sableuse, elle-même jetée sur la couche d'occupation augustéenne. Voir aussi Maurin, 1978, p. 64-67.

grandes constructions romaines dégagées en 1976 sur son côté nord (Maurin, 2007a, p. 309-312).

Au nord, le *decumanus* venu du pont a été d'autre part l'axe directeur pour l'établissement d'un quadrillage orthonormé qui est attesté depuis le règne de Tibère (Maurin, 2007a, p. 155, *cardo* ; p. 201, *decumanus*) dans les quartiers au nord du cours Lemercier, où ne manquent pas les témoignages d'occupation dès l'époque proto-augustéenne²⁴. Malgré des données qui restent approximatives, il semble que les chaussées aient eu de préférence 7 m ou 4 m de largeur, suivant leur importance²⁵.

24. Sur le réseau viaire, Maurin, 1978, p. 63-70 ; sur la part d'hypothèse, Maurin, 2007a, p. 66-69.

25. Maurin, 1978, p. 65-66 (structures de rues antiques) ; Maurin, 2007a, p. 389-390 : tableau récapitulatif des données archéologiques sur les rues antiques de Saintes. Ces données se sont multipliées depuis 1970 environ, mais elles sont souvent trop vagues. Depuis les Flaviens, les fossés cèdent la

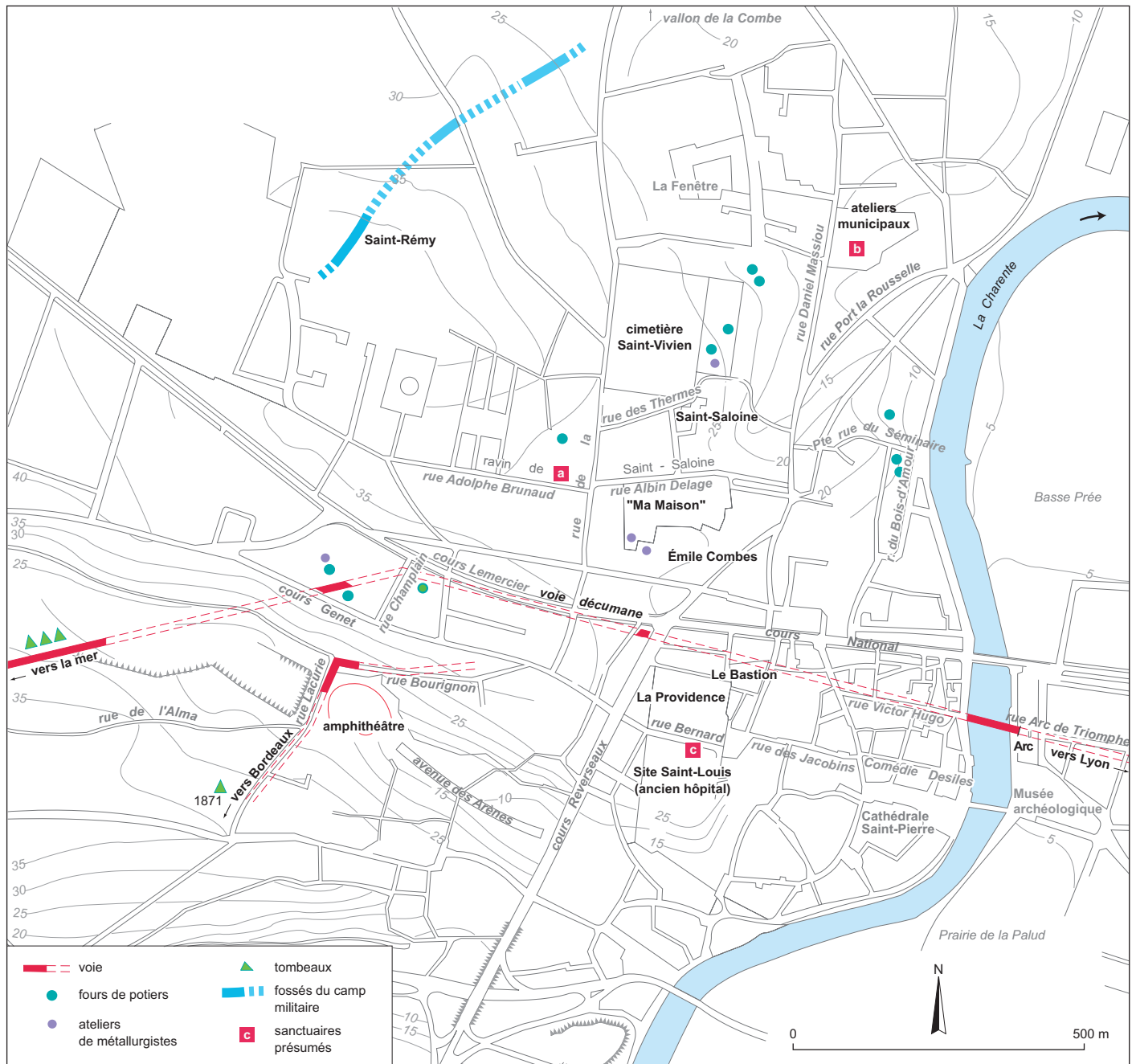


Fig. 10 – Saintes jusqu'au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C., plan schématique (en gris, la ville actuelle) et sanctuaires (présûmés) : a, relief Espérandieu, 1319 ; b, sanctuaire des ateliers municipaux ; c, statues impériales (DAO : L. Maurin).

Les dimensions des îlots (*insulae*) déterminés par cette trame orthogonale sont encore problématiques²⁶. D'autre part, le réseau de voirie de Saintes a été tributaire du relief qui lui impose des directions variables à la périphérie du plateau, ce qui est particulièrement sensible au sud, vers le vallon très encaissé de l'amphithéâtre (vallon des Arènes), et au nord-est, sur les pentes qui descendent vers la Charente, par exemple sur un site de la rue Port-la-Rousselle (Maurin, 2007a, p. 219-224). C'est au sud qu'il fallait assurer la sortie de Saintes vers Bordeaux ;

dans ce but, on barra le vallon des Arènes par un vaste remblai qui portait la voie ; conçu sous le principat de Tibère, ce grand travail de terrassement portait en germe la construction de l'amphithéâtre qui fut achevé sous Claude, et dont le côté occidental s'appuyait sur ce remblai (Doreau, Golvin *et al.*, 1982, p. 10-11). Vers le milieu du 1^{er} s., la surface urbanisée pouvait atteindre une cinquantaine d'hectares.

LE FORUM

Les recherches n'ont pas réussi à situer les *fora* de Saintes et de Bordeaux, et cette incertitude sur la situation et la configuration du centre monumental est un obstacle majeur à toute tentative de restitution de l'image de ces villes. La localisation

place à des caniveaux en maçonnerie ; les trottoirs sont aménagés et bordés de portiques par les habitats riverains.

26. Au moins pour cette haute époque. Les données plus abondantes sous les Flaviens et les premiers Antonins, ont amené à proposer des dimensions (avec des réserves) pour la zone nord de la ville : Maurin, 1978, p. 69-70.

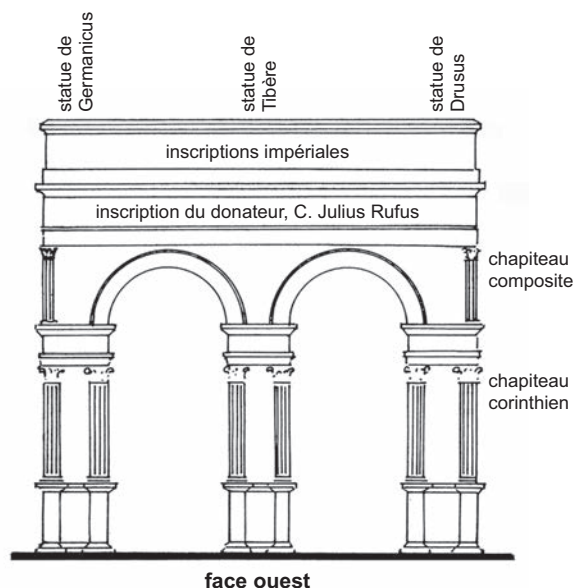


Fig. 11 – L'arc de Germanicus : à gauche, schéma de la face occidentale (DAO : C. Laroche) ; à droite, la face orientale (cliché : L. Maurin).

de celui de Saintes au sud du *decumanus* issu du pont sur la Charente et à l'est de l'actuel cours Reverseaux doit être considérée comme provisoire ; elle n'est actuellement assurée par aucun vestige archéologique en place (Maurin, 2007a, p. 66) ; cependant ceux d'un monument du Haut-Empire aux murs puissants (épaisseur 1,50 m) mis au jour en 2000 à la limite sud du Bastion et datables de la première moitié du 1^{er} s., ont été, par hypothèse, mis en relation avec le *forum* (Maurin, 2007a, p. 292-293, L. Grimbert). À Bordeaux, C. Jullian situait le *forum* place de la Comédie (Jullian, 1890, p. 554), mais cette hypothèse a été ruinée par des fouilles récentes ; R. Étienne avait envisagé la place Gambetta (Étienne, 1962, p. 87), mais aucun vestige ne peut appuyer cette proposition ; il avait aussi évoqué, plus à l'ouest, le Mont Judaïque ; c'est le choix qu'a fait M. Navarro-Caballero en étudiant les témoignages livrés par ce dernier site (Navarro-Caballero, 2008, p. 217-226) ; nous sommes cependant peu favorables à cette interprétation en raison de la position trop excentrée de ces vestiges (Barraud, Dominique *et al.*, 2009, p. 27-28), comme l'avait d'ailleurs déjà noté R. Étienne.

MONUMENTS DU CULTE IMPÉRIAL

À BORDEAUX : LE MONT JUDAÏQUE

Si la recherche du *forum* a conduit au Mont Judaïque, c'est que le site attire particulièrement l'attention ; c'est là qu'a été mis au jour en 1594, avec d'importants vestiges de constructions probablement antiques qui demeurent anonymes, un groupe de statues de marbre d'époque julio-claudienne, en rapport avec des plaques de marbres inscrites entre 29 apr. J.-C. et l'époque de Claude, qui garnissaient des bases de statues. Le dossier a été récemment entièrement renouvelé par M. Navarro-Caballero (2008). L'ensemble comprend deux statues de *togati* et une statue féminine, une inscription à Drusus II, une autre à Claude (*ILA, Bordeaux*, nos 32 et 33) ; en même temps ont

été découverts d'autres morceaux de statues de marbre et un fragment d'inscription, sans doute encore en hommage à un prince julio-claudien (*ILA, Bordeaux*, n° 34). Les statues représentent des personnages en position debout, deux *togati* et une femme en matrone ; l'analyse a montré qu'il ne pouvait s'agir que de membres de la famille impériale. On aurait ici les témoignages de deux séries d'hommages à cette famille, l'une sous Tibère (Tibère, Germanicus et Drusus le jeune ?), l'autre sous Claude (avec Claude, et peut-être Antonia Minor ?). Offertes par des notables locaux ou par la cité, ces statues appartenaient vraisemblablement, comme l'a déjà suggéré R. Étienne, à un sanctuaire du culte impérial aménagé aux limites orientales de la ville antique, sur le point culminant de l'agglomération bordelaise.

À SAINTES : L'ARC DE GERMANICUS ET LE SITE SAINT-LOUIS

On retrouve à Saintes les mêmes hommages à la famille julio-claudienne et l'on connaît les lieux où ils ont été rendus. D'abord, sur l'arc de Germanicus, à Tibère, Germanicus et Drusus II, dont les inscriptions gravées sur l'attique étaient surmontées de statues au sommet du monument (fig. 11). Son décor montre le soin qui fut apporté à son exécution, en particulier les chapiteaux composites qui, aux angles de l'étage des voûtes, couronnent des colonnes cannelées ; le type est rare, et ces chapiteaux témoignent de l'attention aux nouveautés car ils sont les plus anciens dans les séries de la Gaule (Maurin, 1978, p. 77-79 ; Tardy, 1989, p. 83-84). L'arc était avant tout un monument à la gloire de la famille impériale ; dans cette optique l'emplacement avait été bien choisi, puisque l'arc était un passage obligé à l'entrée principale de la ville. Le donateur, C. Julius Rufus, avait aussi voulu que l'arc fût érigé au terminus de la voie venue de Lyon où il construisit, à la suite de son élection comme prêtre des trois Gaules, l'amphithéâtre du sanctuaire fédéral des Gaules (*ILTG*, 217) ; les noms du donateur

sont gravés sur les deux faces de l'arc (C.1036 ; *ILA, Santons*, n° 7), vers Saintes et vers Lyon, et le choix d'un arc à deux baies ne pouvait que renforcer l'attraction qu'exerçait sur les grands notables santons la ville de Lyon, en même temps lieu du pouvoir et du sanctuaire du Confluent.

À la phase tibérienne des hommages aux princes représentée par l'arc, correspondrait une phase caliguléenne, avec des statues en marbre de Carrare d'Auguste et des enfants de Germanicus, Drusus III et Livilla, le frère (décédé) et la sœur de Caligula : telles sont les identifications séduisantes proposées par E. Rosso, pour une tête d'Auguste du type Prima Porta, une statue acéphale drapée rapprochée d'une base portant un hommage à Drusus III, et une tête qui serait celle de Iulia Livilla. Enfin, encore extraite du rempart, la base d'une statue de l'empereur Claude²⁷ ; au règne de Caligula ou à celui de Claude pourrait être attribué un jupon de cuirasse en marbre de Carrare, élément de la statue d'un prince impérial. Le lieu de trouvaille des fragments caliguléens et claudiens est connu²⁸ : à part l'un d'entre eux (Livilla), ils sont attachés au sud de la rue Bernard, dans sa partie orientale ; ils ont été découverts lors d'agrandissements de l'ancien hôpital (actuel site Saint-Louis) le long de la rue Bernard et, trouvés loin du rempart, les morceaux de sculpture peuvent être considérés à peu près à leur place d'origine ; les inscriptions ont été extraites du rempart du Bas-Empire. Il y a lieu de penser que le monument – un temple du culte impérial ? – qui abritait ces fragments se dressait près du centre du plateau de l'hôpital et de la Providence, non loin du bord de la falaise abrupte qui domine la ville basse. De là, la vue portait directement vers l'arc de Germanicus sur lequel les titulatures des princes et leurs statues étaient tournées du côté de la ville²⁹. On retiendra dans les deux cas le choix de sites insignes ; à Saintes, celui de Saint-Louis répond à l'arc qui occupait lui aussi une situation singulière, non pas dans la ville, mais à l'entrée du pont qui conduisait à la rive gauche de la Charente, comme pour bien marquer son attachement à la route de Lyon. L'unité de tous ces témoignages est assurée par le fait que, de Tibère à Claude, ils ont été offerts par les membres de

la même famille, véritable dynastie détentrice du pouvoir local, que l'on suit sur cinq générations, de la guerre des Gaules au règne de Claude (Maurin, 2007b, p. 152-153).

AUTRES SANCTUAIRES OU MONUMENTS DE TYPE ROMAIN

LES BLOCS REMPLIÉS DANS LE SOUBASSEMENT DU REMPART DU BAS-EMPIRE

Les fouilles du rempart du Bas-Empire ont livré un grand nombre de blocs de décor d'architecture appartenant principalement au 1^{er} s. apr. J.-C. Ils proviennent avant tout du mur occidental, celui qui bordait à l'ouest le plateau de Saint-Louis et de la Providence ; pour cette raison, on a cru traditionnellement que sur ce plateau, plutôt au centre et au nord (secteurs du mur les plus anciennement explorés), avaient été construits le *forum* et divers monuments publics d'époque romaine. En effet, on pourrait penser qu'en principe les blocs des monuments démontés, souvent d'un grand poids, ont été réemployés dans la muraille le plus près possible de leur emplacement d'origine. Mais en vérité cela n'a guère été vérifié jusqu'à l'heure présente. Ainsi, le rempart a aussi livré un très grand nombre de blocs réemployés dont beaucoup provenaient de mausolées imposants d'époque julio-claudienne. Il s'élevaient dans des nécropoles situées à la périphérie de la ville (Maurin, 1978, p. 127-128), peut-être plus particulièrement le long de la grande voie mise au jour à la sortie de Saintes vers l'ouest, qui était bordée d'enclos funéraires (Maurin, 2007a, p. 345-348, J.-Ph. Baigl).

On a trouvé dans le parement du rempart des ensembles de blocs provenant d'un même monument³⁰, mais ceux qui appartiennent aux ensembles les plus significatifs sont dispersés dans la muraille, ce qui fait obstacle à toute localisation, même approximative. Ainsi, dans le mur occidental, pour un groupe de sept chapiteaux du type du Second Triumvirat appartenant à coup sûr au même monument, probablement un temple (fig. 12), deux ont été découverts au nord-ouest du plateau, un autre vers le centre et les derniers proviennent du sud-ouest³¹. Il en est de même pour des frises doriques dont on possède 16 blocs en trois séries de même module³². Seul pourrait éventuellement faire exception un angle d'un grand chapiteau (voir *infra*, p. 70

27. Rosso, 2000 et 2006. On note cependant que l'identification et la date de la statue de Drusus III et de celle de Livilla sont données sous réserve, de même que l'attribution au règne de Caligula du jupon de cuirasse. Un pied de cheval en bronze doré a été inscrit en 1870 comme trouvé près de l'arc de Saintes dans le registre des entrées du Musée d'Archéologie Nationale, puis aux « environs de Saintes » dans Reinach, 1921, p. 180, ce qui le rend pour le moins suspect (Maurin, 2007a, p. 307-308), d'autant plus qu'il n'y a aucune trace de cette trouvaille dans les sources locales ; or elle assure la restitution que propose E. Rosso d'une statue équestre de Tibère au sommet de l'arc (Rosso, 2006, p. 228-229 et fig. 23), que l'on accepte donc avec une certaine réserve. Enfin, le donateur de la statue de Drusus se nommait vraisemblablement C. Julius Victor, et non C. Julius Cogidubnus, car ce dernier surnom appartenait à une autre inscription (*ILA, Santons*, n° 8 et 84 ; Maurin, 2007a, p. 333 ; Maurin, 2007, p. 152-153).

28. Éléments que l'on peut considérer à peu près à leur place d'origine : statue d'un prince julio-claudien (Drusus III) (1957), jupon de cuirasse + deux morceaux de la statue (1965), trouvés dans la rive sud de la rue Bernard (Maurin, 2007a, p. 275-277). Inscriptions retirées du rempart : mur ouest, vers le sud, *ILA, Santons*, 8 = C.1040 : Drusus III (1887) ; *ILA, Santons*, 9 = C.1037. Noter cependant, en ce qui concerne les portraits impériaux, que la tête de marbre de Livilla aurait été extraite d'un puits rue de Laroche, à plus de 500 m du rempart, lors du percement de la rue en 1847 (Maurin, 2007a, p. 228).

29. Mais les deux monuments ne se faisaient pas face ; une ligne reliant le lieu de découverte des statues du Site Saint-Louis (ancien hôpital) à l'arc fait un angle de 20° environ avec l'orientation de l'arc (à l'époque, voir Maurin, 2011).

30. Ainsi le montrent des photographies anciennes avec des alignements de blocs décorés des mêmes moulures (Maurin, 2007a, p. 330 fig. 418, rempart ouest en 1965) ou présentant des alignements impressionnants de colonnes venant de la même zone (*ibid.*, p. 329, fig. 417, rempart ouest en 1928) ; on a trouvé aussi des assises constituées de blocs identiques (*ibid.*, p. 337 fig. 424, rempart nord, fouille de 2000 : une trentaine de blocs provenant d'une corniche).

31. Ces chapiteaux sont présentés plus loin par D. Tardy. Pour les deux premiers : Maurin, 2007a, p. 343 fig. 431 (en 2000) ; pour le suivant, Chaudruc de Crazannes 1820, pl. 3, 3 (en 1816) ; pour les autres, il est assuré qu'ils proviennent des fouilles conduites par L. Julien-Laferrière en 1887 : Julien-Laferrière et Musset, 1879-1892, fouilles de juillet 1887, pl. de photographies.

32. Tardy, 1994, p. 99-107 ; on connaît de nombreuses séries de frises doriques en Italie, en Espagne, en Provence, qui appartenaient à des monuments funéraires d'époque julio-claudienne, mais aucune n'atteint la taille de celles de Saintes (hauteur des métopes : 50/55 cm). Les blocs recueillis composent trois séries. Outre leur taille, certains décors de métopes (la louve et les jumeaux ; une chouette) orientent vers un ou des monuments publics (Maurin, 2007b, p. 133-134).



Fig. 12 – Saintes, chapiteau du style du Second Triumvirat (cliché : D. Tardy, CNRS).

et fig. 13) qui appartenait à un monument public ³³. C'est donc essentiellement sous la forme de blocs remployés, dispersés dans le rempart du Bas-Empire, que l'on peut aborder l'équipement monumental de la ville, sans pouvoir le restituer dans la topographie urbaine.

VESTIGES DE CONSTRUCTIONS PUBLIQUES EN PLACE

À Bordeaux, des établissements de bains seront évoqués plus loin. À Saintes, les constructions massives découvertes au sud de la rue Bernard étaient vraisemblablement publiques. Certaines peuvent être d'époque julio-claudienne : elles bordent le côté nord d'une grande rue de direction est-ouest de direction oblique par rapport au grand axe de la rue Victor-Hugo (Maurin, 2007a, p. 281-287) qui était établie sur un niveau de constructions augustéennes en petit appareil. Les vestiges de ces grandes constructions ne sont pas identifiables ; ils semblent n'avoir guère dépassé le 1^{er} s. Même constatation à l'extrémité nord du plateau, au nord de La Providence, à l'emplacement du Bastion, avec les restes d'un monument de la première moitié du 1^{er} s. déjà mentionné et sans doute tôt remplacé au cours du 1^{er} s. (Maurin, 2007a, p. 292-293, L. Grimbert). C'est donc par le décor d'architecture que l'on peut évoquer avec le plus de sûreté la splendeur de la parure monumentale de Saintes.

33. Maurin, 1978, p. 82 ; Tardy, 1989, p. 26 (et voir *infra* p. 70). Il a été découvert lors de travaux effectués sur le terrain de la Providence (plutôt vers le nord-est), que l'on ne connaît que par des allusions dans la presse locale (Maurin, 2007a, p. 331) ; on a pu croire qu'il ne provenait pas du rempart lui-même, ce qui permettait de situer dans les parages le monument auquel il appartenait. Mais, même si ce bloc a été trouvé hors du rempart, on ne peut exclure qu'il provienne d'un éboulement ou d'une réfection du mur au cours des siècles.

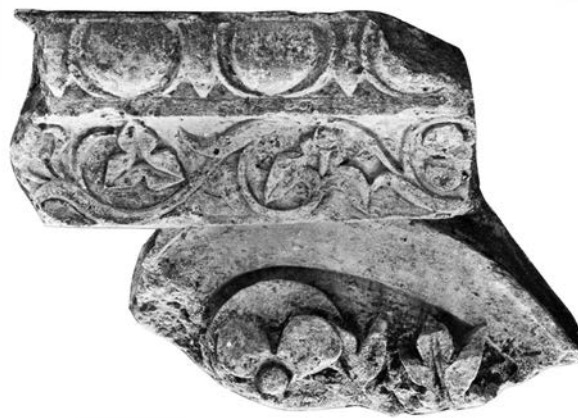


Fig. 13 – Saintes, fragment de l'abaque d'un grand chapiteau augustéen (cliché : L. Maurin).

LE DÉCOR D'ARCHITECTURE À SAINTES : L'IMPORTANCE DE L'ÉPOQUE AUGUSTÉENNE...

Parmi les villes d'Aquitaine qui ont conservé des vestiges des programmes monumentaux de leur passé romain, Saintes se distingue par l'importance des ensembles de composantes architecturales attribuables au début de l'Empire. Ils témoignent d'une remarquable phase de monumentalisation d'époque augustéenne et julio-claudienne, exceptionnelle dans le contexte des chefs-lieux de cités de la province.

Bien que sculptées dans des calcaires locaux qui signalent l'intervention probable d'équipes de sculpteurs régionaux ³⁴, les plus anciennes réalisations de composantes architecturales témoignent de liens étroits avec les productions romaines et de la proximité des cartons urbains. Ces derniers sont en effet immédiatement identifiables dans la plus ancienne série de composantes architecturales conservée, soit sept chapiteaux corinthiens libres qui pourraient appartenir à un temple ³⁵ (fig. 12). Caractérisés par la mise en œuvre d'une feuille d'acanthe à découpage symétrique spécifique des plus anciennes expressions du corinthien, ces chapiteaux se distinguent toutefois par la présence de rosettes d'écoinçons entre volutes et hélices qui désignent sans ambiguïté la parenté avec les modèles romains dits du Second Triumvirat. En effet, si ce type de feuille d'acanthe est largement diffusé par les ateliers régionaux au début de l'Empire du fait de son dessin géométrique et de son modelé très plat, aisément reproductible, en revanche, la citation explicite qu'évoque l'association avec les rosettes d'écoinçon est beaucoup plus rare ³⁶.

34. Sur les niveaux d'intervention des ateliers provinciaux, l'étude la plus efficace est celle de Pensabene, 1993, p. 293-315.

35. Cinq, anciennement trouvés dans le rempart, sont exposés au musée Archéologique de Saintes (n^{os} inv. 49.76, 49.77, 49.78, 49.79, 49.81) ; voir Tardy, 1989, p. 19-23 et Maurin, 1978, p. 89-90, auxquels sont venus s'ajouter deux exemplaires appartenant à la même série, découverts dans la fouille du bastion en 2000. Cf. Maurin dir., 2007, p. 342-343.

36. On l'observe sur les chapiteaux de la *frons scaenae* du théâtre d'Arles, voir Roth-Congès, 1983, fig. 35-36 et sur un chapiteau de Bourbonne-les-Bains (Maligorne, 2011, p. 259) ; Sur certains exemplaires, un petit calice remplace les rosettes, sur les chapiteaux de la Porte de Langres, (Tardy, 1989, pl. II) ; sur un chapiteau d'Angers (Maligorne, 2006, fig. 85) et un chapiteau de Cologne (Kähler, 1939, p. 22-23, pl I, A1).



Fig. 14 – Saintes, grande frise à rinceau augustéenne
(cliché : D. Tardy, CNRS).

C'est également dans l'héritage des productions romaines (celles de la ville de Rome) qu'il convient de situer le fragment d'abaque (fig. 13) d'un grand chapiteau corinthien (H. 1,20 m à 1,40 m) dont l'élégant rinceau de tige qui orne le cavet rappelle un court moment de l'architecture métropolitaine, illustré par le temple d'*Apollo in Circo*, l'arc parthique du *forum* d'Auguste et en dernier lieu, en 6 apr. J.-C., par les chapiteaux du temple des Dioscures. Caractérisé par un parti pris décoratif assumé, ce courant qualifié par D.E. Strong d'« *early decorated period* » (Strong, 1963, p. 80-81) ne trouve que de rares échos dans les provinces des Gaules, en Narbonnaise, à Arles et Nîmes, et dans les Trois Gaules sur un chapiteau corinthien de Bourbonne-les-Bains (Maligorne, 2011, p. 259).

Cependant, en Aquitaine comme en Narbonnaise, c'est sous l'influence des fondations officielles médio-augustéennes que s'élabore, à partir des ensembles monumentaux du *forum* d'Auguste, une esthétique porteuse des valeurs du nouveau régime dont le rinceau d'acanthe devient le symbole. Il s'impose à ce titre comme l'ornement exclusif des frises d'entablement des sanctuaires et connaît une fortune plastique sans équivalent. Parmi les ensembles de grandes frises à rinceau conservées dans la capitale santonne, l'un d'eux se distingue par son grand module (H. : 87 cm) qui renvoie à un édifice public (fig. 14) et par sa composition : un rinceau à volute-pédoncule dont la multiplicité des tiges et le faible relief conservent au dessin toute sa valeur plastique. La présence d'une petite faune qui s'intègre au décor végétal sans en modifier le rythme et celle, sur la tige principale, d'une gaine végétale qui s'épanouit délicatement à la naissance du caulicole confirment son appartenance à la période augustéenne (Janon, 1986, p. 39). Mais c'est peut-être la nature de son couronnement qui en précise le plus efficacement la nature. En effet, le rai-de-cœur en étrier qui couronne le rinceau trouve ses plus proches parallèles à la Maison Carrée (Amy, Gros, 1979, p. 159, pl. 72-73) et la présence de ce motif dont P. Gros et J. Ganzert ont montré le lien, à cette époque, avec des constructions officielles (Gros, 1987, p. 344 ; Ganzert, 1983), inscrit cet ensemble dans la lignée des fondations dynastiques qui, de Nîmes à Pola, se trouvent directement associées à l'empereur ou à sa famille.



Fig. 15 – Saintes, fragment du « grand entablement corinthien »
(cliché : D. Tardy, CNRS).

...ET JULIO-CLAUDIENNE

Ainsi, les *membra disjecta* d'entablements de grandes dimensions (frises, architraves et corniches) susceptibles d'appartenir à des monuments de la sphère publique dessinent, dès la période augustéenne, les contours d'un patrimoine monumental fourni qui s'enrichit et se diversifie de manière décisive sous les Julio-claudiens. Le décor architectural de l'arc, où se côtoient des traditions anciennes comme celle qui s'exprime dans la mise en œuvre des modillons parallélépipédiques sur la corniche de l'attique, et des expérimentations nouvelles comme celle qui se manifeste dans la syntaxe des chapiteaux composites du second niveau, témoigne de la vitalité des ateliers de la capitale santonne durant ce premier quart de siècle. C'est aussi le moment où se fixe le répertoire ornemental santon et où l'on peut suivre sa diffusion à l'intérieur de la province, de Barzan à Bordeaux. Un répertoire original, fait de citations anciennes empruntées à la Narbonnaise et de recompositions de motifs canoniques dont le « grand entablement corinthien » (fig. 15), constitue probablement à la fin de la période julio-claudienne l'expression la plus aboutie (Tardy, 1986, p. 109-123).

Cette richesse monumentale précoce qui singularise *Mediolanum* parmi les villes d'Aquitaine où pourtant sont conservés des corpus importants de *membra disjecta*, comme à Périgueux et Bordeaux, n'est probablement pas à mettre au compte des seuls hasards de la conservation. On peut raisonnablement penser qu'elle reflète au contraire les rythmes de développement de la ville. Il en va probablement de même pour Bordeaux, où les composantes architecturales attribuables à la première moitié du 1^{er} s. sont, au contraire, exceptionnelles. On ne compte en effet qu'une corniche attribuable à la période julio-claudienne (fig. 16), dont les caractéristiques stylistiques et syntaxiques attestent la dépendance des modèles saintais, mais en revanche un important lot de blocs de grands modules signalent une brillante phase de monumentalisation urbaine d'époque antonine, caractérisée par l'introduction d'un répertoire figuré original et singulier dans le contexte de la province (Badie, Robert *et al.*, 2014) (fig. 17).



Fig. 16 – Bordeaux, corniche corinthienne julio-claudienne ; on observe le cadre ciselé sur les métopes, semblable à celui des corniches saintaises (cliché : A. Badie, IRAA-CNRS).



Fig. 17 – Bordeaux, visages feuillus en modillon des corniches, d'époque antonine (cliché : A. Badie, IRAA-CNRS).

LES BIENFAITS DE LA VILLE ROMAINE

LES ÉDIFICES DE L'EAU

Une ville à la romaine, c'est également une ville où l'eau, qui coule en abondance, est disponible pour tous.

Aqueducs

Bordeaux est dotée d'un aqueduc, modeste dans sa longueur comme dans ses aménagements car son tracé ne présente guère de difficultés topographiques. Long de 13 ou 14 km, il trouvait son origine dans le secteur du moulin de Vayres sur la commune de Villenave-d'Ornon et pénétrait dans la ville depuis le sud. Le dernier lieu où il a été repéré de façon assurée est l'église Sainte-Eulalie, à la limite méridionale de l'agglomération

du Haut-Empire. Il est vraisemblable que la conduite ne desservait que le sud-ouest de l'agglomération ; la partie nord, au-delà de la Devèze et du port antique, devait l'être par un autre système (Charpentier, 2006, p. 40 ; 2012, p. 474). Sa datation demeure malheureusement incertaine, dans l'état actuel de la recherche, et elle ne repose pas sur des indices archéologiques intrinsèques. On le met traditionnellement en rapport avec les fontaines du préteur C. Julius Secundus, datées du deuxième quart du 1^{er} s. apr. J.-C. dont les inscriptions (*ILA, Bordeaux*, n^{os} 38-41b) mentionnent le don faramineux de deux millions de sesterces pour les adductions d'eau (voir *infra*, p. 73).

À Saintes, le premier aqueduc, long de 5 km, capte les eaux de la Font Morillon à Fontcouverte³⁷ et arrive dans la ville en traversant la Charente, au prix d'un pont-siphon que l'archéologie a récemment mis en évidence de façon très partielle (Lecat, 2010, p. 214-215). Il peut être attribué avec une grande vraisemblance à l'époque julio-claudienne (Maurin, 2007b, p. 197).

Fontaines

On connaît un certain nombre d'édifices grands consommateurs d'eau, corollaires de l'aqueduc. Les plus célèbres sont assurément les fontaines qui ne sont identifiées à Bordeaux qu'au travers des plaques percées d'une bouche d'eau que surmonte l'inscription dédicatoire reproduite à quatre reprises. Leur nombre, la ressemblance des documents, la précocité de leur datation permet d'imaginer que l'on est en présence du réseau originel de fontaines qui devait quadriller la ville. Leurs localisations primitives ne peuvent pas être précisées, les documents ayant été retrouvés dans les courtines nord et sud du rempart du Bas-Empire, plutôt dans leur tronçon occidental si tant est que les pierres n'aient été que peu déplacées lors de leur emploi. De même, on ne connaît pas la dimension des cuves. La taille des inscriptions et des bouches laisse envisager une certaine monumentalité (Bouet, 2015, p. 36-37). On a du mal à imaginer ces plaques surmontant les modestes fontaines des rues de Pompéi ! Cet élément n'est d'ailleurs pas spécifique à Bordeaux, puisqu'un autre, anépigraphique donc non daté, se retrouve au musée lapidaire de Saintes (Maurin, 2007b, p. 211) et un autre encore, voisin par sa forme, à Périgueux (*ILA, Pétrucrores*, n^o 28). Il s'agit donc vraisemblablement d'un modèle assez répandu à l'époque julio-claudienne, au moins dans quelques chefs-lieux du sud-ouest de la Gaule. À Saintes, la monumentale fontaine à exèdres ornant la façade des thermes Saint-Saloine (Bouet, 2006, p. 112-115), bien que non datée, est assurément postérieure aux julio-claudiens.

Thermes

Rares sont également les témoignages des thermes. À Bordeaux, trois ensembles sont connus, attribuables à l'époque julio-claudienne. Rue des Frères-Bonie, le bâtiment compte deux états. Si le second, qui date du début du II^e s., autorise

37. Depuis 2003, les aqueducs de Saintes font l'objet d'une importante recherche sur le terrain, conduite par J.-L. Hillaret. Le plus ancien, celui de Fontcouverte est actuellement à l'étude. Sur ces travaux, J.-L. Hillaret et ses collaborateurs donnent chaque année un rapport substantiel dans le *Bulletin de la SAHCM* (30, 2003 à 41, 2014), et des synthèses dans les *Cahiers de l'aqueduc* dont trois livraisons ont été publiées par la même société.

la restitution du cheminement du baigneur, on ne peut pas en dire autant du premier, du milieu du 1^{er} s., dont on n'identifie très partiellement que deux pièces chauffées et un *praefurnium* (Bouet dir., 2003, p. 553-554). Plus à l'est, dans la rue du Hâ, un autre établissement est mis en place au milieu du 1^{er} s. apr. J.-C. On y reconnaît les vestiges d'un *caldarium*, d'une salle de chauffe et d'espaces indéterminés avant que la construction ne soit remaniée dans les années 70 ou au début du 1^{er} s. (Hénique, 2009 ; Doulan, 2013, p. 259-261, J. Hénique). Au nord-ouest de la rue des Frères-Bonie, sur l'îlot Bonnac, se rencontrent deux établissements successifs (Pons-Métois, 2005 et 2007). Le premier, du milieu du 1^{er} s., est aménagé sur deux terrasses artificielles entaillées dans le versant. Dans la partie basse, se trouve une *natatio* d'environ 30 m², pavée de briquettes disposées en *opus spicatum*. Dans la partie haute, a été retrouvé un autre bassin de 12 m² associé à une salle chauffée essentiellement reconnaissable à son *praefurnium*. Une autre pièce pourrait être assimilée à des latrines.

Tous ces bâtiments ont une vocation publique. Pour ceux de la rue des Frères-Bonie et de la rue du Hâ, il s'agit vraisemblablement de thermes de quartier. Ceux de l'îlot Bonnac, bien que très détruits, sont plus monumentaux et appartiennent à la grande parure urbaine. Le milieu du 1^{er} s. correspond à une période importante dans la mise en place du réseau de bains publics.

Aucune donnée ne peut être fournie pour Saintes.

LES ÉDIFICES DE SPECTACLE : L'AMPHITHÉÂTRE DE SAINTES

L'amphithéâtre de Saintes est le plus ancien de la province d'Aquitaine. Construit à la périphérie de la ville, il obstrue le vallon des Arènes dont les pentes ont été retaillées et complétées par de puissantes maçonneries à l'est et à l'ouest. Un égout traverse l'arène pour drainer les eaux pluviales du vallon. Comme on l'a vu, le monument s'appuie à l'ouest sur un talus artificiel permettant le passage de la voie qui, après un parcours urbain que l'on a aujourd'hui quelque peine à restituer, se dirige vers Bordeaux. Il est probable que l'amphithéâtre ait été conçu sous Tibère, en même temps que l'arc de Germanicus, dans le cadre d'un grand programme d'urbanisme, les deux monuments marquant à l'est et à l'ouest les limites de la ville. Sa construction a dû s'achever sous le règne de Claude dont le nom figure en tête d'une inscription monumentale fragmentaire trouvée à l'entrée du vomitoire oriental (*ILA, Santons*, n° 10). Confirmation en est donnée par l'architecture de l'amphithéâtre. Elle est caractéristique de la haute époque impériale, par la structure pleine adaptée à la topographie naturelle, par l'absence de sous-sol, par les gradins directement posés sur le sol ou sur des remblais, au lieu de voûtes en blocage. En outre, à l'est et à l'ouest, l'emploi pour le grand appareil des deux entrées principales de blocs de parement ornés de gros bossages délimités par une ciselure ne semble pas, en général, avoir dépassé l'époque julio-claudienne (Golvin, 1988, p. 124-125 et 270-273). L'amphithéâtre pouvait contenir jusqu'à 20 000 spectateurs (Doreau, Golvin *et al.*, 1982, p. 86)³⁸.

38. Saintes et Bordeaux ont probablement eu un théâtre, comme les autres villes du nord de la Garonne (à Saintes, d'après Espérandieu, 1908, mais

À SAINTES, UN CIRQUE IMPROBABLE

La présence d'un cirque à Saintes à l'époque julio-claudienne repose sur une tradition tenace, renforcée par une exploration archéologique mal conduite et par l'interprétation erronée des vestiges découverts, consacrée enfin par les ouvrages d'A. Grenier et de J. Humphrey³⁹. Au bout du compte, « *a non-monumental circus* » (Humphrey) aurait été aménagé au nord de la ville, dans le vallon de la Combe, dépression naturelle de direction est-ouest interprétée ainsi pour les besoins de la cause. En dépit de l'inconsistance des arguments archéologiques, il a semblé nécessaire qu'un cirque ait été édifié dans une ville qui passait pour être ou avoir été (car aucune datation n'a été proposée) la capitale de la province (Maurin, 2007a, p. 357-363, voir *ibid.*, p. 64).

L'OUVERTURE AU MONDE : QUELQUES TÉMOIGNAGES SUR LE GRAND COMMERCE À SAINTES ET À BORDEAUX

À Saintes comme à Bordeaux, avec le développement brutal de l'agglomération dès le troisième quart du 1^{er} s. av. J.-C., les relations commerciales s'intensifient et les importations se multiplient. Sur le plan de la vie quotidienne, on les mesure avant tout par les importations de céramiques et d'amphores ; elles apparaissent ou s'amplifient dès le lendemain de la guerre des Gaules : dans les niveaux les plus anciens sont associés céramiques campaniennes B et C, gobeletterie à paroi fine, plats à engobe interne, couvercles et marmites à pâte claire. Nous avons évoqué aussi pour Saintes ces relations dans le domaine de la sculpture, où des statues de marbre des membres de la famille impériale sont importées de Rome, de même que la copie en marbre du Pentélique de la statue en bronze du doryphore de Polyclète, exécutée sous le règne d'Auguste ou sous celui de Tibère (Braemer, 1954 ; Maurin, 2007a, p. 247-248). À Saintes, de tels apports, qui devaient être exceptionnels, ne dépassent pas la dynastie julio-claudienne. À la même date, on trouve à Bordeaux des importations identiques ; M. Navarro-Caballero a établi que les trois grandes statues de marbre découvertes sur le Mont Judaïque étaient des portraits impériaux ; elles avaient très probablement été sculptées à Rome⁴⁰.

Sous le principat de Claude, un exemple peu ordinaire de l'intensité des relations commerciales est donné à Saintes par la tombe d'une jeune femme inhumée dans un grand sarcophage découvert en 1871 dans la nécropole du Clousi, à l'ouest

l'emplacement même de ces monuments demeure incertain, à plus forte raison, leur date. L'amphithéâtre de Bordeaux est d'époque antonine (Doulan, 2013, p. 88, D. Hourcade).

39. Ces savants (Grenier, 1958, p. 994-996 et Humphrey, 1986, p. 407-408) ont été sans doute trompés par la notoriété de l'ancien conservateur du musée archéologique, M. Clouet (dont la bonne foi ne saurait être mise en doute).

40. C'est une suggestion aimablement communiquée par Isabelle Rodà, Directrice de l'Institut catalan d'Archéologie classique (ICAC), selon laquelle ces statues seraient en marbre de Paros (voir Navarro-Caballero, 2008, note 131, p. 211). Le musée d'Aquitaine possède – curieuse coïncidence – une tête qui est, elle aussi, la copie du Doryphore ; elle « possède la noblesse des meilleures répliques » (Braemer, 1954, p. 14 ; la provenance est inconnue, mais, selon F. Braemer, « la qualité du marbre et la finesse d'exécution nous autorisent à penser que cette réplique n'a pas été découverte dans les provinces occidentales du monde romain »).

de l'amphithéâtre (Maurin, 2007a, p. 353-355) ; les 86 objets recueillis comprennent des amphores et une tasse à paroi fine venues d'Espagne, des vases de céramique sigillée de Montans, d'autres à glaçure plombifère produits dans l'Allier, et 34 pièces de verre provenant d'ateliers extérieurs, notamment italiens (Chew, 1988).

LES TRADITIONS INDIGÈNES DANS LA VILLE

DANS LES INSTITUTIONS, LES APPARENCES

Ce qui précède met en exergue l'importance de la conversion à Rome principalement dans les monuments publics, le confort de la vie quotidienne, et les loisirs. Il ne pouvait en être autrement pour les notables indigènes qui se sont vu confier par l'autorité romaine le gouvernement des cités dont la ville est le chef-lieu ; les institutions municipales sont en apparence un compromis entre les traditions locales et les nouveautés romaines : elles mettent à Saintes au premier plan un *vergobret* (C.1048 = *ILA, Santons*, n° 20), le magistrat suprême annuel chez les Éduens selon César (*La Guerre des Gaules*, 1.16.5), mais cette concession au passé gaulois n'est qu'une façade et la réalité doit être romaine, car la langue officielle est le latin, et le culte impérial a une place prépondérante dans la vie publique, à Bordeaux comme à Saintes ; on a évoqué ci-dessus la position éminente d'une grande famille santonne à travers ce culte. À la même époque, la dominante romaine est plus marquée à Bordeaux, puisque la cité est gouvernée par un préteur, titre qui est ici une traduction de *vergobret* (*ILA, Bordeaux*, p. 223-224). À Bordeaux encore, l'évergétisme municipal se manifeste avec des constructions et des modalités bien romaines dans le don d'un aqueduc et de fontaines (C.596-600 = *ILA, Bordeaux*, n°s 38-41).

DANS LES CULTES

Néanmoins, dans les cultes l'enracinement dans le passé gaulois est bien réel et les sanctuaires indigènes persistent. On le voit mieux à Saintes qu'à Bordeaux où, dans ce domaine, seul est connu le temple à *cella* centrale et galerie périphérique de la rue Castelnau-d'Auros, datable entre 41 et 60. Le sol de sa *cella* d'environ 5,50 m de côté était couvert d'un modeste *opus spicatum* (Lavaud dir., 2009, p. 32-33 ; Doulan, 2013, p. 114-116, C. Doulan) (fig. 18).

À Saintes, il ne fait guère de doute qu'à la périphérie de la ville un sanctuaire, indigène par ses aménagements et ses cultes, ait vu le jour dès l'époque augustéenne aux Ateliers Municipaux (fig. 19). Les conditions de l'exploration font que les informations qui concernent le site sont largement insuffisantes (Maurin, 2007a, p. 116-133, L. Tranoy ; Maurin, 2007b, p. 146-148). Pour les structures, l'élément majeur est un grand fossé circulaire creusé dans le substrat calcaire, d'un diamètre intérieur d'environ 50 m, d'une largeur proche de 5 m et d'une profondeur supérieure à 2,50 m. Les objets les plus anciens trouvés dans son comblement sont des tessons de céramique d'époque augustéenne, qui



Fig. 18 – Bordeaux, le temple de la rue Castelnau-d'Auros (cliché : L. Martin, AFAN).

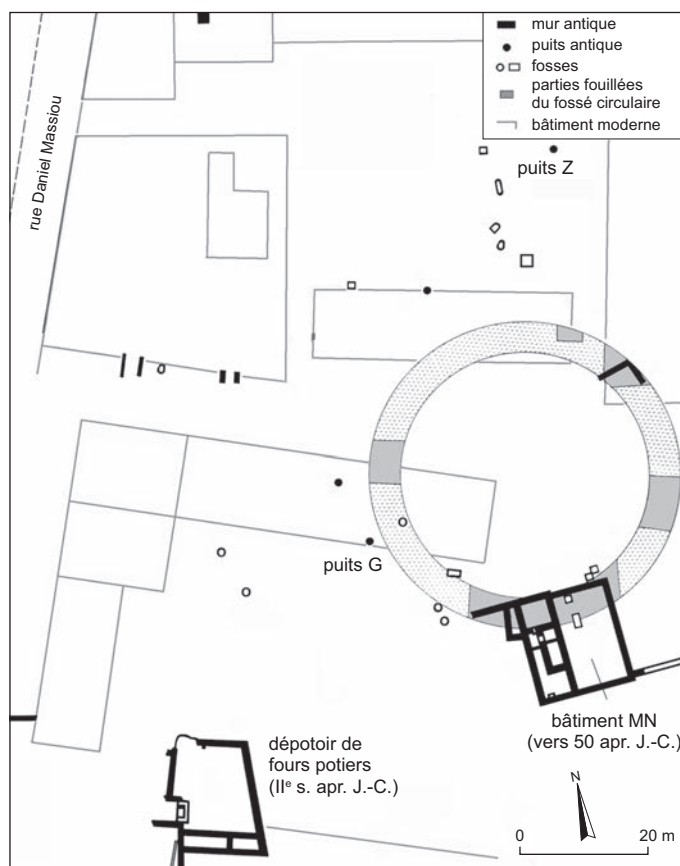


Fig. 19 – Saintes, ateliers municipaux : plan général des structures découvertes, établi d'après les données éparses à travers les publications (relevés : J.-J. Bégué, G. Landais, J. Seigne).

permettent de fixer son creusement plus probablement à cette date qu'à une époque antérieure⁴¹. Dès les années 20 apr. J.-C., en raison sans doute du caractère étrange de ce fossé dans une agglomération en voie de romanisation rapide, son comblement

41. Un doute a cependant été émis par Hillairet, 1995, p. 18 qui envisagerait éventuellement une date antérieure pour une fosse contenant exclusivement de la céramique non tournée (donc protohistorique ?) fouillée à proximité du grand fossé circulaire ; mais son attribution chronologique reste incertaine avant un réexamen de ce mobilier.



Fig. 20 – Saintes, ateliers municipaux : dieu assis en tailleur ; à gauche, trouvé dans le puits G (hauteur : 23 cm) ; à droite, trouvé dans le puits Z (hauteur : 30 cm). La facture est très différente : la sculpture sommaire et réaliste du premier s'oppose à la fluidité des formes du second (cliché : L. Maurin, Ausonius).

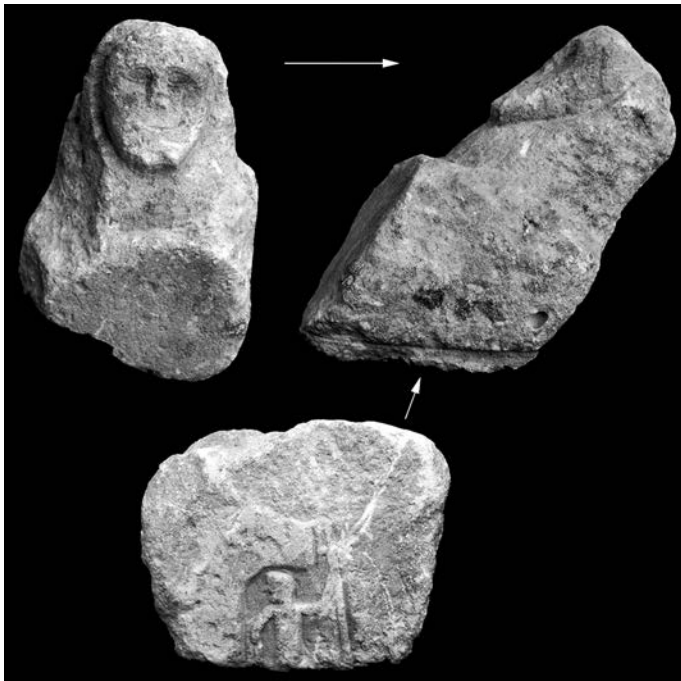


Fig. 21 – Saintes, ateliers municipaux : relief trouvé dans le puits Z (hauteur : 28 cm) ; visage souriant sur une face, haut d'une représentation de Neptune sur une autre face (cliché : L. Maurin, Ausonius).

a progressé rapidement pour faire place, dès le milieu du 1^{er} s., à d'autres dispositifs. Les conditions de l'exploration et surtout la destruction du site au II^e s. apr. J.-C. nous condamnent à ignorer définitivement les aménagements d'époque julio-claudienne qui accompagnaient le fossé. Mais, dans le mobilier recueilli dans le comblement du fossé ou du puits, certaines sculptures se rapportent à la haute époque du site : deux d'entre elles sont de petites statues de dieux assis en tailleur, décapitées avant d'être jetées au rebut (fig. 20). La troisième est un bloc d'une forme compliquée sur lequel apparaît une tête dont seuls les volumes sont dégagés ; le cerne des yeux en amandes est simplement gravé, de même que la bouche souriante ; ce relief remploie une pierre qui était

sculptée primitivement en méplat, sur une autre face, d'une niche abritant la silhouette de Neptune brandissant un trident (fig. 21). C'est encore à la périphérie de la ville julio-claudienne qu'a été découvert le fameux groupe Espérandieu 1319 (fig. 22). Son style le fait attribuer aux années d'apprentissage de la sculpture d'un artisan santonn, peut-être dès l'époque tardo-augustéenne (vers 10 apr. J.-C ?). Il comporte deux statues principales, un dieu et une déesse assis côte à côte, mais aussi, au revers, des divinités secondaires juchées sur des socles. Les divinités principales évoquent l'époque pré-romaine : le dieu est assis en tailleur et il tient un torque ; la déesse trône sur un tabouret, engoncée dans son manteau, avec les attributs de la fécondité : un fruit, une corne d'abondance, une divinité enfant à sa gauche. Hercule figure au revers ; comme le Neptune des Ateliers municipaux, il montre bien que l'on faisait appel aux images divines gréco-romaines pour illustrer des mythes si manifestement indigènes. Les divinités réparties sur deux faces – même si la face principale était clairement indiquée – donnent une idée de l'organisation de la salle cultuelle où ce relief était exposé : les desservants du culte devaient tourner autour, suivant un rituel réglé par les différentes sculptures qui représentaient les principaux personnages d'une histoire divine (Maurin, 1978, p. 246-247 ; 2007b, p. 149-150).

DANS L'ARTISANAT

Les traditions de l'époque de l'Indépendance sont bien évidentes dans le mobilier domestique des ménages, avant tout la céramique qui en constitue, pour les archéologues, la plus grande partie (Maurin, 2007b, 144). La céramique modelée subsiste un temps, mais elle est de plus en plus supplantée par la céramique tournée qui a une texture souvent onctueuse et lisse au toucher, qui l'a faite qualifier de « savonneuse ». Elle conserve nombre de formes très particulières héritées de La Tène, notamment des coupes carénées à bord concaves décorées de baguettes, des vases « bobines », et des vases à ombilic qui laissent supposer la persistance d'habitudes alimentaires particulières. Ces vases étaient fabriqués sur place dans des ateliers dont les traces s'égrènent au nord de la ville (voir fig. 10). Ils ont été reconnus jusqu'ici par la découverte de fours ou de déchets de cuisson ; ceux du cimetière Saint-Vivien viennent d'être l'objet d'une nouvelle étude (Bernier, 2014)⁴² ; les fours reprenaient des modèles simples de La Tène, avec une sole rayonnante et regroupaient plusieurs unités de production ; à l'approche du milieu du 1^{er} s., les formes traditionnelles et cette céramique « savonneuse » elle-même vont rapidement disparaître ; très rares dès le troisième quart du 1^{er} s., il n'y en aura plus de traces à la fin du siècle⁴³. De même, on a identifié divers ateliers qui se livraient à la petite métallurgie (fer, bronze), ou à des activités moins pol-

42. Fouillé en 2013, un atelier découvert au nord-est du cimetière Saint-Vivien est signalé dans une plaquette publiée par l'Inrap. Sur celui de la Petite rue du Séminaire, voir Torchut, 2014, p. 35-38. Les autres sont présentés dans Maurin, 2007a, avec la bibliographie antérieure : p. 144 (D8, 52 cours Genet) ; p. 164-166 (F1, cimetière Saint-Vivien) ; p. 191 (F20, 85 rue de la Boule) ; p. 231-233 (G16, rue du Bois d'Amour, J.-P. Nibodeau).

43. Pour l'artisanat antique à Saintes, on suivra le riche mémoire d'Hillairet, 1995. Sur la céramique locale d'époque julio-claudienne, l'ouvrage fondamental reste Santrot, Santrot, 1979, enrichi (pour Saintes) par Lauranceau, Santrot et al., 1988 et Hillairet, 1995.



Fig. 22 – Le groupe Espérandieu, 1319 (h. : 84 cm, l. : 77 cm, ép. : 32 cm) (cliché : Musée des Antiquités nationales).

luantes comme l'artisanat de l'os et de la corne ou le tissage, et qui étaient imbriqués dans des habitations (Hillairet, 1995) ; on l'a bien observé pour la métallurgie sur le site de « Ma Maison » (Collectif, 1988, p. 225-227, N. Lauranceau). Enfin, l'artisanat du bois pour l'outillage et la vaisselle est bien attesté, et il s'étend même à la sculpture (Maurin, 2007a, p. 213 et fig. 241).

L'importance des influences romaines dans le domaine de l'architecture a entraîné l'apparition de divers métiers de la pierre qui se sont développés avec succès – la preuve en étant la construction des monuments publics avec des calcaires locaux –, surtout à l'époque augustéenne et au 1^{er} s., à côté de l'artisanat traditionnel. On note en particulier, selon D. Tardy, la création d'un atelier médiolanais de sculpture qui a exercé son activité dès l'époque médio-augustéenne.

À Bordeaux se retrouvent les activités artisanales inhérentes au développement de toute ville à la romaine. Celles liées à la sidérurgie sont particulièrement prégnantes, tant au cours du Chapeau-Rouge au début du 1^{er} s. qu'à la Cité judiciaire entre 10-15 et 30 (Sireix dir., 2008, p. 19-22), à la Place des Grand-Hommes (Doulan, 2013, p. 141), à la Rue du Hâ (Doulan, 2013, p. 258, J. Héniq) ou à l'Auditorium (CAG 33/2, p. 111, K. Chuniaud). La découverte la plus importante est assurément celle réalisée sur le site de la place de la Comédie (fouilles du Grand Hôtel), où plusieurs fosses importantes (l'une atteint 10 m²) sont à mettre en relation avec la coulée de grandes pièces de bronze destinées probablement à un complexe monumental voisin. Leur datation, dans le courant du 1^{er} s., ne permet pas toutefois de savoir si elles entrent parfaitement dans l'espace chronologique pris en compte dans cette étude (Doulan, 2013, p. 144, C. Sireix).

DANS L'HABITAT

À SAINTES

À Saintes, des quartiers d'habitations n'ont été explorés que dans la partie nord de l'agglomération, où on les voit apparaître dès le lendemain de la guerre des Gaules ⁴⁴, c'est-à-dire une

génération avant que des monuments publics soient attestés, et à la suite d'habitats antérieurs (voir *supra*). Dans ces quartiers, jusqu'au milieu du 1^{er} s., il y a un vif contraste entre un habitat modeste et fragile et les monuments publics au riche décor et à l'épreuve du temps. On a mis au jour les habitats successifs, toujours rapidement remplacés, sous Auguste et les Julio-Claudiens (Collectif, 1988, p. 14-21) : des parois de torchis ou d'argile armées par des poteaux assez légers ; rapidement, ces parois reposent sur des alignements de blocs de pierre qui assurent leur stabilité ; d'abord non calibrés, ces blocs ont une taille de plus en plus soignée ; vers 30-50 apr. J.-C., ils sont parallélépipédiques et forment des alignements réguliers. Il semble que les demeures soient souvent réduites et comprennent une salle principale de plan quadrangulaire flanquée d'une ou deux pièces, parfois divisées par des cloisons dressées sur des poutres sablières. De bonne heure (dès la troisième décennie av. J.-C.), les parois sont fréquemment recouvertes d'un enduit blanc, ou blanc et rouge, et plus tard (depuis Tibère) multicolore. Le sol est en pierruche soigneusement damée (moins souvent, en terre battue), avec, à l'occasion, des plaques-foyers que l'on trouve aussi à l'extérieur de l'habitat. Les occupants se procuraient sur place les matériaux (argile et calcaire) : ils creusaient sur le site même des fosses d'extraction, la plupart du temps de faible ampleur, qui servaient ensuite de dépotoirs, ou qui étaient comblées plus tard, quand on construisait un nouvel habitat ; le mobilier rejeté, très abondant, indique une forte densité de l'occupation. Les tuiles apparaissent dans la première décennie apr. J.-C. L'alimentation en eau est (et restera) assurée par des puits de plan circulaire. C'est seulement autour du milieu du 1^{er} s. que sont établis les premiers habitats aux murs maçonnés. Ils sont séparés par des aires de circulation faites de pierres, de rognons de silex, et de tessons d'amphores que l'on peut identifier à des rues ou des ruelles. L'une d'elles, large de 8 m et d'orientation est-ouest, est bien attestée dès les années 40-30.

C'est à Saintes que l'on voit le mieux la vive opposition entre la parure romaine du centre civique, au fait des derniers courants

1988 et Maurin, 2007a, p. 195-206) et l'extension du cimetière Saint-Vivien (Maurin, 2007a, p. 164-170). Autres fouilles récentes (J.-Ph. Baigl, Inrap, non publiées) à signaler au nord de l'extension du cimetière (2013) ou dans le jardin de « La Providence » (2014). Vue d'ensemble : Maurin, 2007b, p. 143-144).

44. Principalement sur trois sites : L'école Émile-Combes (1987 ; Maurin, 2007a, p. 208-218, C. Vernou et J.-L. Hillairet), « Ma Maison » (1976-1981 ; Collectif,

artistiques romains, et l'habitat traditionnel local qui nous paraît parfois si rudimentaire. Cela vient très probablement des zones où a dû jusqu'ici être cantonnée l'exploration archéologique : ces quartiers nord où la ville moderne a progressivement reconquis depuis deux siècles l'occupation antique.

On s'étonne ainsi de ne pas rencontrer à Saintes, dans les premières décennies de l'Empire, d'habitat à la romaine, tel qu'il est connu dans d'autres villes, comme à Limoges ou à Périgueux. Cependant, aux Sables, au nord-est de l'agglomération gallo-romaine, dans ce qui devait être un faubourg, des ruines importantes, entrevues à la fin du XIX^e s., pourraient être interprétées comme celles d'une demeure de haut niveau dont l'élément le plus marquant est un plafond organisé en caissons incrustés de coquillages, associés à l'*opus musivum*, datable du I^{er} s., peut-être dès le second quart de ce siècle (Maurin, 2007a, p. 111-116, S. Heidet). C'est, près de l'amphithéâtre, une demeure d'un standing semblable que devait décorer la copie du doryphore de Polyclète évoquée plus haut.

À BORDEAUX

À Bordeaux, les données sur l'habitat sont également disparates. On constate, au début de l'Empire, la prééminence de l'architecture dite légère, en terre sur solins de pierre. Dans la fouille du Cours du Chapeau-Rouge, deux unités d'habitation quasiment complètes des années 30 av. J.-C., aux parois de terre, ont été mises en évidence. Chacune est formée de deux pièces, disposées symétriquement de part et d'autre d'une cour intérieure dont la partie sud était occupée par une latrine sur fosse. Le centre de certaines pièces, occupé systématiquement par le foyer, confirme la fonction domestique des espaces (Sireix, Chuniaud, 2005, p. 222-223). Au début du I^{er} s., à la suite de la mise en place du *decumanus* qui détruisit une partie des aménagements antérieurs, les techniques de construction ne changent pas véritablement, et correspondent toujours à un quartier modeste où se développent les activités de forge. À la Cité judiciaire, un petit bâtiment constitué d'au moins deux pièces délimitées par des poutres sablières basses, édifié en retrait de la rue, est plus vraisemblablement à vocation artisanale que d'habitat. Dans la fouille de l'Auditorium, la zone est occupée par de modestes unités domestiques et artisanales en matériau périssable, que séparent de petites venelles. Il faut attendre le milieu du I^{er} s. pour que les bases de mur maçonnées fassent leur apparition (Doulan, 2013, p. 111, K. Chuniaud).

Cette modestie apparente des matériaux et des plans n'est probablement qu'un état de la recherche. Les fouilles menées Rue du Hâ ont exhumé une partie d'une *domus* richement décorée, détruite vers 40-50, comprenant des sols en *opus tessalatum*, en *opus signinum à crustae* et enduits peints du troisième style pompéien posés sur des élévations de terre. La zone la plus richement décorée semble être l'*oecus*, orné d'une mosaïque à décor géométrique (Doulan, 2013, p. 259, J. Hénique). La découverte, en plusieurs points de la ville, de mosaïques noires et blanches datées du Haut-Empire, et souvent de l'époque julio-claudienne, prouve que la construction de la Rue du Hâ ne devait pas être exceptionnelle.

SAINTES ET BORDEAUX, DESTINS CROISÉS

À Bordeaux, l'essor du troisième quart du I^{er} s. av. J.-C. a accompagné, selon toute vraisemblance, l'installation des Bituriges Vivisques transplantés du centre de la Gaule dans une agglomération dont le nom, *Burdigala*, se perd dans la nuit des temps (*ILA, Bordeaux*, note 2, p. 19). Saintes a connu dès le lendemain de la guerre des Gaules des occupants d'un tout autre style, avec l'établissement d'un camp militaire, facteur décisif de son essor. Ce camp a-t-il été installé sur un site vide d'habitants, ou bien a-t-il trouvé sur place une agglomération indigène en gestation et profité de la main-d'œuvre qu'elle offrait ? La question est à l'étude, mais il semble que l'on doive dès maintenant renoncer à l'idée d'une création urbaine proprement romaine⁴⁵. En effet, en l'état des connaissances, l'hypothèse de la naissance d'une agglomération à Saintes à LT D2b (60-30 av. J.-C.) mais très probablement en germe dès LT D2a (90-60 av. J.-C.) est tout à fait envisageable. Au demeurant, la naissance d'une agglomération indigène nouvelle peu de temps avant la guerre des Gaules expliquerait opportunément, d'une part le choix, pour une ville fondée au centre du pays santon, du toponyme *Mediolanum* (Maurin, 1978, p. 131 et note 3 ; Landreau, 2009, p. 289), qu'il serait difficile d'expliquer pour une ville créée *ex nihilo* par Rome, et d'autre part, l'enracinement de traditions culturelles gauloises qui se perpétueront jusqu'en plein II^e s.

Les deux villes deviennent véritablement romaines lors de l'organisation administrative des espaces gaulois décidée par Auguste, probablement lors de son long séjour à Lyon en 16-13 (fig. 23) ; elles sont alors promues comme chefs-lieux des deux cités des Santons et des Bituriges Vivisques. Toutefois, il est possible que Bordeaux ait été désignée comme tel un peu plus tard que Saintes, mais encore sous le règne d'Auguste, si l'on interprète convenablement l'autel de marbre que la cité des Bituriges Vivisques consacra « à Auguste et au Génie de la cité des Bituriges Vivisques » et qui est décoré au revers du dé d'une couronne civique (C.566 = *ILA, Bordeaux*, p. 29 et n° 1). Dans un cas comme dans l'autre, c'est sans doute à ce moment que le développement des agglomérations a été définitivement encadré par un maillage orthogonal, progressivement étendu au fur et à mesure du développement urbain.

Pour les deux villes, il manque encore l'emplacement du centre public qui permettrait d'avoir une vue claire de leur organisation. Sous les Julio-Claudiens, elles furent équipées de monuments publics à Saintes, avec l'arc et l'amphithéâtre, comme à Bordeaux, où l'on a noté plusieurs établissements de bains et, dans les deux villes, d'un réseau d'adduction de l'eau. Sur le plan monumental, le rempart du Bas-Empire à Saintes a livré de nombreux témoins d'une parure exceptionnelle dès l'époque médio-augustéenne, tandis qu'à Bordeaux les vestiges du décor d'architecture – notamment ceux qui sont livrés par le rempart – sont beaucoup plus tardifs. Si l'on en juge par ces vestiges, Saintes connut pendant plusieurs décennies un destin

45. Cette hypothèse était liée au premier séjour d'Agrippa en Gaule (Maurin, 1978, p. 50) et elle avait même semblé être confortée par la découverte des grands fossés militaires (Maurin, 2009, p. 23).



Fig. 23 – Les Santons, les Bituriges Visisques et leurs voisins dans l'Aquitaine augustéenne ; on ne sait à laquelle des cités environnantes était rattaché l'Angoumois (DAO : L. Maurin, Ausonius).

exceptionnel par rapport à Bordeaux et, plus généralement au sein de la province d'Aquitaine.

Il apparaît que, très tôt, à Saintes, les dirigeants locaux – du moins ceux qui, comme Epotsorividius, l'ancêtre du donateur de l'arc (C. 1038 = *ILA*, *Santons*, n° 7), avaient choisi pendant la guerre des Gaules le parti de Rome – ne ménagèrent pas les preuves de leur adhésion et de leur fidélité au vainqueur, principalement sous le principat de Tibère. Il en fut de même à Bordeaux, sans doute à une date plus tardive, sous Claude, avec C. Julius Secundus (C.596-600 = *ILA*, *Bordeaux*, n°s 38-41).

La primauté de Saintes fut assurée par le rôle que lui conféra Agrippa. Selon Strabon, dans la Gaule conquise par César, Agrippa fut l'initiateur, peut-être dès son premier gouvernement, en 40-37 (Roddaz, 1984, p. 389), d'un nouveau réseau routier dont le centre était Lyon (fig. 24). La première voie nommée est celle qui conduisait, à travers le Massif central « chez les Santons et en Aquitaine » (Strabon, C 208-4.6.10) ; chez les Santons, elle ne pouvait aboutir – l'arc routier l'a ensuite confirmé – qu'à *Mediolanum* (Saintes) où elle traversait la Charente, ce qui assurait le rôle majeur de cette ville, et elle poursuivait son tracé jusqu'en Aquitaine – qui, sous la plume de Strabon, est celle de l'époque préaugustéenne – dont Bordeaux marquait l'accès. Cette partie terminale de la voie unit Saintes et Bordeaux : faut-il y voir une conclusion de l'époque proto-historique des « destins croisés » auxquels conduisent plusieurs

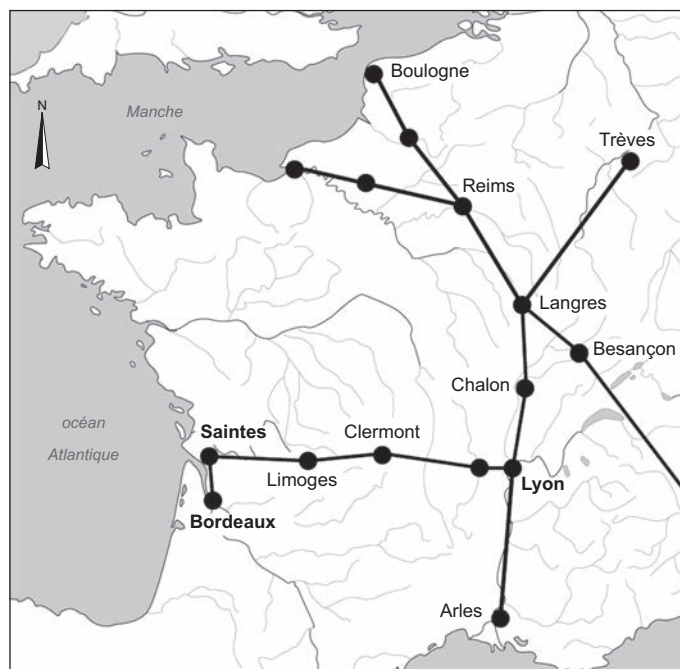


Fig. 24 – Le réseau routier d'Agrippa en Gaule (d'après C. Goudineau, in Février, Fixot et al., 1980).

interprétations des sources ? Certes, il faut manier celles-ci avec la plus grande prudence, mais de quelque côté qu'on les prenne pour le temps des origines, les Santons jouissent d'un prestige incomparable par rapport à l'*emporium* de Bordeaux, *Burdigala*, devenu le chef-lieu des Bituriges Visisques. Le tracé de la voie qui traverse la Gaule d'est en ouest et aboutit à Saintes, puis à Bordeaux, montre bien le lien, qui apparaît à chaque moment de leur histoire, entre les deux villes.

On revient ici au dossier de la capitale de la province, que R. Haensch a tranché en proposant que Bordeaux ait tenu ce rôle d'un bout à l'autre de l'Empire (1997, p. 135-138 et 464-465), et il a été suivi, avec d'autres arguments, par P. Le Roux (2011) ; mais les sources manquent totalement pour l'époque julio-claudienne. Cette question a été examinée ailleurs (Maurin, 2007b, p. 153-156) ; elle n'est pas sans incidences sur le développement de la ville élue : il fallait un palais de justice, des bureaux, des résidences pour le gouverneur, ses conseillers, ses employés, sans compter les hôtes de passage. Sous le règne d'Auguste, le pouvoir impérial s'exerce en Gaule à partir de Lyon où résident fréquemment, après l'empereur lui-même, divers princes impériaux (Maurin, 2007, note 58 p. 155) ; or l'architecture du réseau routier fait de Saintes le relais de ce pouvoir dans le grand Sud-Ouest gaulois et de *Mediolanum* la meilleure candidate pour être la capitale de l'Aquitaine ; Suétone souligne en effet le rôle essentiel des voies stratégiques (*viae militares*) « pour faire connaître (au prince) ce qui se passait dans chaque province » (*Auguste*, 49.5). À partir du rappel de Germanicus en 17 apr. J.-C., Lyon n'a plus été que très exceptionnellement résidence impériale. Une page politique s'est donc tournée pour la Gaule, ce qui n'a pas été sans conséquences pour son administration, puisque, même si Lyon demeure une importante métropole, les trois provinces gauloises sont dès lors gouvernées depuis Rome. La voie de l'isthme a alors été désormais privilégiée pour relier l'empereur au gouverneur de l'Aquitaine, ce qui a pu provoquer à brève échéance la promotion de Bordeaux.